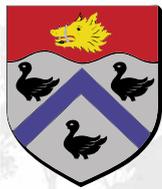


Mairie



MAROLLES
EN HUREPOIX

InfoMag *arolles*

Le magazine d'information de notre ville

N° 32 - Janvier 2019



Bonne et heureuse année 2019

Bénévolat

p.5



Travaux « La poste »

p.9



Séjours d'été

p.18





MAIRIE

1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix

☎ 01 69 14 14 40

☎ 01 69 14 14 59

✉ mairie@marolles-en-hurepoix.fr

<https://marolles-en-hurepoix.fr>

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Mercredi et samedi : 8h30 à 12h

Horaires d'ouverture du CCAS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h



SOMMAIRE

Inauguration des travaux de rénovation thermique de la Résidence du Parc - Jeudi 13 décembre 2018

 Édito	p 3	 Associations	p 22
 Comptes-Rendus des Conseils Municipaux	p 4	 Tout s'explique	p 28
 Qualité de vie, environnement et sécurité	p 4	 État-civil	p 29
 Culture et loisirs en images	p 6	 Envoyez-nous vos photos	p 29
 Vie de la commune	p 8	 Et chez nos voisins...	p 29
 CCAS et Résidence du Parc	p 12	 Numéros utiles	p 30
 Médiathèque	p 15	<div data-bbox="880 1731 1522 2092" data-label="Text"> <p>Responsable de la publication : Mairie de Marolles-en-Hurepoix. Directeur de la publication : Georges JOUBERT. Responsable de la communication : Francis PREUD'HOMME. Service communication : Nathalie LAVENIR. Réalisation : Sandra CAUDRON.</p> <p>Imprimeur : IMPRIMERIE ROCHELAISE <small>ISO 9001</small>, certifiée Imprim'vert. Cet imprimé est certifié PEFC™ 10-31-1240.</p> <p>Photo 1^{ère} de cov. : Avenue du Lieutenant Agoutin. Photo 2^{ème} de couverture : Inauguration des travaux de rénovation thermique de la Résidence du Parc - Jeudi 13 décembre 2018.</p> <p>Les textes doivent être fournis sur CD, par mail (communication@marolles-en-hurepoix.fr) ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées. Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : lundi 13 mai 2019.</p> </div>	
 Manifestations à venir	p 16		
 Scolaire et périscolaire	p 17		
 Sport	p 20		





Marolloses, Marollais,

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal, mes vœux les plus sincères pour cette année qui commence.

Cette année 2019 est faite d'incertitudes, de difficultés et de déficits de l'État. L'actualité dans notre pays ne peut que confirmer mes propos. Au plus haut niveau, les réflexions engagées sur un débat national, avec le désir d'y associer les élus de terrain ne viennent-elles pas un peu tard ? J'espère sincèrement que ce débat sera suivi d'effets positifs.

Là où l'État a failli, dans sa volonté de diminution des déficits, **nos collectivités et en particulier la commune de Marolles, ont réussi à maîtriser des budgets pourtant contraints.**

À tous les niveaux, nous devons faire preuve de professionnalisme et de rigueur, pour une gestion maîtrisée de la commune.

Motivé et non découragé, je suis prêt à relever ce challenge...

C'est pourquoi en Mars 2020, je vous solliciterai pour un nouveau mandat afin que nous puissions faire avancer « Marolles Ensemble ».

Mon souhait est de faire évoluer notre commune, tout en lui conservant son identité, à l'intérieur d'une intercommunalité pleine d'ambitions avec des objectifs difficiles mais réfléchis et en consolidant ce partenariat.

Pour ce qui est de Marolles, tous les ans et encore plus aujourd'hui, nous faisons un exercice complexe pour préparer le budget de la commune afin de pouvoir réaliser des projets et que Marolles avance.

Pour les réalisations 2018, nous retiendrons, les thématiques suivantes :

Sécurité et accessibilité

- achèvement du rond-point et de ses espaces verts, **route de Saint-Vrain, permettant de sécuriser et de paysager cette entrée de ville,**
- installation de **passages piétons surélevés rue du Potager et rue du Château pour améliorer la sécurité sur le parcours vers le collège,** et de deux carrefours surélevés rue du Bois,
- **aménagement aux normes « Personnes à Mobilité Réduite » du parvis de l'église,** accompagné par une subvention de l'État à hauteur de 50 % du montant HT des travaux.

Qualité de vie et environnement

- inauguration, le 19 mai 2018, de **l'avenue du Lieutenant Agoutin réaménagée, avec son grand espace vert central, authentique lieu de vie apprécié des Marollais,**
- **acquisition d'un deuxième véhicule électrique** pour les services techniques,
- **réhabilitation de la ferme du Puits Sucré** transformée en 30 logements, dans le respect de ce patrimoine,
- **réhabilitation de la résidence pour personnes âgées (RPA)** par l'amélioration de l'isolation thermique du bâtiment et de la sécurisation de l'accès,
- **réfection de la chaussée rue du Château d'eau et rue du Puits sucré,** grâce au partenariat avec Cœur d'Essonne Agglomération.

Je voudrais également citer le **retour à la semaine de quatre jours** depuis la dernière rentrée scolaire. Merci au personnel et aux élus concernés pour leur adaptation à cette nouvelle organisation.

Pour les opérations d'envergure menées depuis le début du mandat, je vous citerai pour mémoire :

- les **réalisations d'urbanisation déjà évoquées du Cœur de Ville, avec sa maison médicale, et de la Route de Saint-Vrain,**
- le **nouveau Centre Technique Municipal,** qui nous a permis de renforcer et professionnaliser notre équipe technique afin de réaliser plus de travaux en régie,
- le **Centre de Première Intervention de nos pompiers volontaires.**

Depuis le début de ce mandat, que de chemin parcouru ensemble. La route est encore longue, **d'autres grands projets sont prévus ou amorcés pour 2019, 2020... et les années suivantes :**

• **l'amélioration du cadre de vie, avec :**

- la **réhabilitation complète de la route de Cheptainville,** commencée en octobre 2017, qui devrait voir son achèvement pour la rentrée de septembre 2019,
- l'implication de la commune, comme acteur majeur auprès de Cœur d'Essonne Agglomération et le Département de l'Essonne, pour le **développement du réseau de circulations douces, et notamment la création d'une piste cyclable entre Marolles et la zone commerciale de Brétigny,**
- le **développement de l'agriculture maraîchère bio** afin de privilégier les circuits courts, en lien avec Cœur d'Essonne Agglomération,
- la **rénovation du patrimoine communal et le développement du service public, via :**
 - la **reconstruction de la Poste,** qui vient de commencer,
 - la **réfection, dès cet été, de la totalité du toit de l'église,**
 - la **1^{ère} phase de la réhabilitation de la salle des fêtes ;** ces deux opérations sont subventionnées à hauteur de 75 % dans le cadre d'un contrat de territoire avec le Département,
 - l'**extension programmée du Centre de Loisirs** dans les anciens locaux précédemment occupés par nos pompiers volontaires,
- enfin, l'**aménagement du pôle gare** prévu dans le Plan Local d'Urbanisme voté en 2013. Cet aménagement permettra d'élaborer un **projet à l'image de Marolles, avec suppression de la friche industrielle existante, tout en respectant les objectifs fixés par l'État en 2017 en matière de logements sociaux, pour éviter qu'il n'applique à la commune de lourdes pénalités financières et ne préempte lui-même pour réaliser les dits logements sociaux. En outre, ce projet permettra de favoriser l'implantation de commerces et d'artisans, de créer une gare routière, tout en prévoyant le stationnement des deux roues, et sera l'occasion de valoriser deux entrées de ville, côté Brétigny et côté Guibeville. L'ensemble des Marollais sera associé à ce projet, comme pour toutes les opérations précédentes, nous y tenons...**

Il reste encore beaucoup à faire et la complexité des grands projets de demain mérite une préparation sérieuse pour leurs financements et une concertation avec l'ensemble des Marollais.

Pour cette année... et celles qui suivront, je souhaite que notre ville poursuive son développement maîtrisé et équilibré tout en respectant son identité...

C'est pourquoi, je tiens à remercier les maires-adjoints, les conseillers municipaux et l'ensemble du personnel communal pour leur travail et leur engagement à mes côtés afin de relever les nouveaux défis.

Je remercie aussi, pour leurs actions passées et à venir, qui font la vie de la commune, et souhaite une bonne année 2019, aux équipes associatives.

Mes vœux s'adressent également à l'ensemble de la population et des entreprises marolloses, avec une pensée particulière pour ceux qui sont démunis, souffrent de maladie, de solitude et enfin pour ceux qui nous ont quittés en 2018.

Chères Marolloses et Marollais, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2019.

Votre Maire
Georges JOUBERT






Du 6 décembre 2018

Membres du Conseil Municipal présents : 16

Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 8

Membres du Conseil Municipal absents : 2

Votants : 24

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

1. Budget Principal – Décision modificative n° 2 – 2018
2. Anticipation de crédits 2019
3. Subvention au profit de la Maison Familiale Rurale de Semur-en-Auxois
4. Subvention au profit de la Coopérative scolaire de l'école maternelle Roger Vivier
5. Subvention exceptionnelle au profit des communes sinistrées de l'Aude
6. Redevance d'occupation du domaine public 2019 (Ce point est finalement reporté)
7. Autorisation d'acquisition de la propriété cadastrée AA 857 sise au 26 rue du Puits sucré
8. Autorisation de signer un bail à construction pour la propriété cadastrée AA 857 sise au 26 rue du Puits Sucré avec le bailleur social Pierres et Lumières
9. Autorisation de signer un bail à construction pour la propriété communale cadastrée AD 67 sise au 11 grande rue avec le bailleur social Pierres et Lumières
10. Délibération du Conseil Municipal décidant l'incorporation dans le domaine communal des parcelles AK187 et AK188 (issues de la division de la parcelle AK24), AK31, et AK33, voies et parkings hors espaces verts – « Les Demeures de Marolles »
11. Approbation et autorisation de signature du bail commercial en l'état de futur achèvement pour les futurs locaux de la Poste
12. Dérogation au repos dominical dans les commerces de détail en 2019
13. CAF – Convention d'objectifs et de financement « ALSH – Accueil adolescents »
14. CAF – Convention d'objectifs et de financement « ASRE – NAP/TAP »
15. Modification de la carte scolaire
16. Mise en place d'un nouveau PEDT et inscription de la commune dans le cadre du Plan Mercredi
17. Service Enfance-Jeunesse : approbation des tarifs pour le séjour européen 2019

18. Service Enfance-Jeunesse : approbation des tarifs pour les séjours 2019 hors séjour européen
19. Service Enfance-Jeunesse : approbation du règlement intérieur d'Atlan 13 Kaz'Ados
20. Service Enfance et Jeunesse - Délibération relative à l'accueil de collaborateurs occasionnels du service public auprès du service Enfance-Jeunesse
21. Engagement de la commune dans le dispositif de service civique et demande d'agrément
22. Personnel communal : régime indemnitaire lié aux fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'engagement professionnel - RIFSEEP – Filière culturelle
23. Personnel communal – adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion
24. Personnel communal – participation financière à la protection sociale complémentaire des agents – risque prévoyance
25. Adhésion au groupement de commandes assurances IARD 2020-2023
26. Convention d'occupation des différentes salles sportives et bâtiments communaux par l'ASDM
27. Convention d'occupation des différentes salles sportives et bâtiments communaux par la MJC
28. Signature d'un contrat avec le Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC) autorisant les copies internes professionnelles
29. Cœur d'Essonne Agglomération – approbation du rapport d'activité 2017
30. Cœur d'Essonne Agglomération – approbation des nouveaux statuts
31. Cœur d'Essonne Agglomération – approbation de la convention de participation au service commun « protection des données »
32. Cœur d'Essonne Agglomération – autorisation de signature de la convention de mise à disposition de personnel dans le cadre de l'entretien de la Halte-Garderie

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte-rendu détaillé de ces séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune : www.marolles-en-hurepoix.fr après son approbation lors de la séance suivante du Conseil Municipal.



QUALITÉ DE VIE, ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

La Zone 30

Le terme « zone 30 » désigne une section ou un ensemble de sections de routes, où la vitesse est limitée à 30 km/h (décret du 29 novembre 1990). Conformément à ce décret, le maire décide par arrêté municipal d'instaurer une zone 30.

Dans cette zone, la conduite doit être apaisée : moins de vitesse donc moins de bruit. Comme dans les autres rues, les piétons peuvent traverser et l'automobiliste est tenu de leur céder le passage (art.415-11 du code), mais, **en zone 30, c'est plus facile pour le piéton de traverser** et plus facile pour l'automobiliste de s'arrêter.

Extraits du Guide Zone 30 du Ministère (CETUR-CERTU) : en « zone 30 », les piétons doivent pouvoir traverser facilement en tout point de la chaussée : il n'est donc pas nécessaire d'implanter des passages piétons. Rien n'interdit de constituer des itinéraires préférentiels pour les piétons avec traitement de chaussée spécifique en traversée (pose de pavés, de clous, revêtement teinté) qui peuvent exceptionnellement être acceptés en zone 30. Dans ce cas, il convient d'éviter toute confusion avec le marquage réglementaire.

Une étude montre que si un enfant surgit devant vous à 12m environ, il vous sera possible de vous arrêter totalement si vous roulez à 30km/h, alors que si vous roulez à 50 km/h, vous auriez juste le temps de réagir, mais pas encore de commencer à freiner : **le choc se produirait donc à 50 km/h, ce qui est le plus souvent mortel pour un piéton.**



L'avenue du Lieutenant Agoutin à Marolles est en zone 30. Merci aux piétons et aux automobilistes de la respecter pour le bien-être de tous.



DEVENEZ BÉNÉVOLE

LE BÉNÉVOLAT ! C'EST QUOI ? Il s'agit d'une mission d'intérêt général, CHOISIE et NON RÉTRIBUÉE, revêtant un caractère éducatif, social, humanitaire, sportif..., dans des organismes à but non lucratif. Celui ou celle qui s'adonne au bénévolat est appelé BÉNÉVOLE, qui vient du mot latin « benevolus » qui signifie « BONNE VOLONTÉ ».



Le milieu associatif est le lieu idéal et naturel pour un engagement personnel utile et durable. Ainsi, les bénévoles peuvent, par exemple, s'engager pour pratiquer ou enseigner un sport ou une activité culturelle, défendre une cause, faire respecter ses droits et ceux des autres, rencontrer des personnes ayant les mêmes préoccupations, acquérir ou exercer une compétence ou un savoir-faire transférable en milieu professionnel, être utile à la société, s'épanouir et renforcer l'estime de soi, avoir accès à des renseignements ou des services, rechercher une occupation, obtenir une reconnaissance.

La rencontre entre un bénévole et une association se base sur un véritable échange égalitaire. Le bénévole recherche un engagement qui lui tient à cœur, un lieu pour exercer sa passion. L'association, quant à elle, définit le profil des membres qu'elle désire accueillir : les qualités, les savoir-faire à posséder, ceux à acquérir, etc. Chacun doit y trouver son avantage. Le bénévolat est aussi bon pour la santé. C'est un maintien du lien social, une ouverture d'esprit, une sociabilité, une activité physique, un sentiment d'être utile aux autres, les raisons des bienfaits du bénévolat sont nombreuses...

La fidélisation des bénévoles est aujourd'hui un des principaux défis auxquels sont confrontées les associations. IL FAUT DONNER ENVIE aux éventuels bénévoles de s'engager et il importe de fidéliser ceux déjà impliqués, en particulier ceux qui le sont depuis peu, en général plus vulnérables et moins attachés à l'association que les autres.

Une lassitude peut arriver quand on a été 10, 15, voire 20 ans voire plus... président, trésorier ou secrétaire d'une association. Il est normal que l'on ait envie de voir arriver une relève, mais parfois elle ne vient pas !!! Les tâches aux quotidiens sont parfois lourdes et font peur aux éventuels candidats. **C'est pour cette raison qu'il est essentiel de former bien en amont la relève lorsqu'on décide d'arrêter d'occuper un poste à responsabilité, tâche ingrate et difficile !**

**LES ASSOCIATIONS COMPTENT SUR VOUS.
DEVENEZ BÉNÉVOLE.**

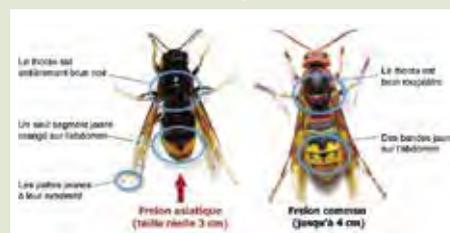


LE SAVIEZ-VOUS ?



- Vous pouvez jeter vos **CAPSULES DE CAFÉ** (en aluminium ou en papier) dans votre bac jaune. Elles seront ainsi recyclées.
- **BORNES D'APPORT VOLONTAIRE.** Après quelques dysfonctionnements, le SIREDOM s'est engagé à mettre en place de nombreuses mesures correctives dont l'installation de sondes pour améliorer ce service.
- **FEUX TRICOLORES :** Un boîtier pour guider les personnes en situation de handicap visuel est à leur disposition gratuitement au 01.69.72.20.10 ou à : feux.tricolores@coeursonne.fr. Ils pourront ainsi se diriger en toute sécurité.

Frelon asiatique



Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce très nuisible et très invasive en France car elle n'a pas de prédateur. **Ainsi, le frelon menace la biodiversité** et peut détruire des colonies d'abeilles domestiques en une seule saison et donc accélérer la disparition des apiculteurs.

Il est recommandé d'installer des pièges pour limiter leur extension.

La commune peut vous en fournir gratuitement un à installer dans votre jardin.

De mi-mars à fin mai, il suffira de le remplir en quantité égale de sirop (grenadine ou cassis), bière et vin blanc et, **durant l'été, d'eau et de sirop en quantité égale.**





Culture, loisirs et vie communale en images...



Réunion publique de présentation du SCOT le 27 septembre

Cœur d'Essonne Agglomération a présenté le travail de réflexion mené sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui permet de définir l'aménagement souhaité pour le développement de notre territoire, de planifier les grands équilibres entre les espaces (habitat, emploi, agriculture, équipements, loisirs, etc.) et de mettre ainsi en œuvre le projet de territoire.



Atelier de proximité le 18 octobre

Un moment d'échange avec Mme Laëticia ROMEIRO DIAS, députée de l'Essonne, où chacun a pu poser des questions sur tous les sujets d'actualité.



Conférences sur l'éducation des enfants les 18 octobre et 20 décembre

C'est dans une ambiance conviviale mais studieuse que tous ont écouté attentivement les conseils et expériences des professionnels sur les thèmes : « L'estime de soi : un super pouvoir pour bien grandir » et « Savoir dire oui, oser dire non, et ne pas le regretter ».



Cérémonie de commémoration du 11 novembre

Pour le 100^{ème} anniversaire de l'armistice, la cérémonie s'est déroulée sous le signe du recueillement en présence de Monsieur JOUBERT, des élus, des anciens combattants, de nombreux enfants et de Marollais.



Remise du drapeau aux enfants le 7 novembre

Pour que les enfants puissent prendre part en toute solennité aux cérémonies commémoratives, aux côtés de leurs aînés, le département a offert un drapeau « Les enfants de l'Essonne » par commune. Il a été remis à Marolles-en-Hurepoix en présence de Mme RIGAULT, vice-présidente du Conseil Départemental de l'Essonne et de M. JOUBERT, maire.



Accueil des nouveaux marollais le 16 novembre

Au cours de la réunion, les nouveaux marollais présents ont pu rencontrer M. le maire, son conseil municipal et des membres du personnel communal, découvrir la commune et ses manifestations à travers un diaporama et partager le verre de l'amitié.



Vœux du Maire à la population, le 11 janvier

Cette soirée, ouverte à tous les Marollais, a été l'occasion, pour M. le Maire, de présenter ses vœux pour 2019 à la population, aux élus, aux représentants des associations... Il est également revenu sur les actions menées précédemment durant le mandat, et sur les projets à venir, à court ou moyen terme. Tous se sont retrouvés ensuite autour d'un cocktail pour échanger et partager.



Culture, loisirs et vie communale en images...



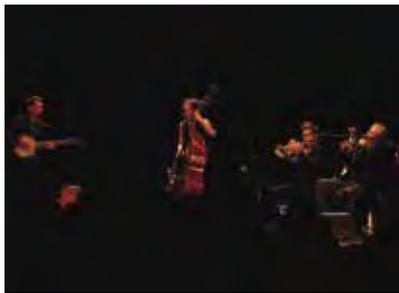
Concert de rentrée le 29 septembre

Ce très beau concert de harpe celtique avec un répertoire Celte et Breton a rassemblé environ 120 personnes.



Fête de la peinture rapide le 7 octobre

Avec 24 enfants et 14 adultes, cette édition 2018 était une vraie réussite ! Que du bonheur ! De vrais talents se cachent à Marolles puisque 4 enfants ont été primés lors de la finale début novembre. Félicitations à tous !



Concert de Jazz « Contrebassens » le 30 novembre

Grâce à ce concert réalisé dans le cadre du Festival « dedans dehors » du théâtre de Brétigny, plus de 250 spectateurs ont pu redécouvrir Brassens sous un éclairage neuf. Les cuivres se mariaient à merveille avec la contrebasse... Idéal pour se laisser porter par la musique et redécouvrir les textes de Brassens.



Concert de Noël

C'est toujours avec grand plaisir que nous accueillons l'ensemble Sequentiae, chœur composé de 20 choristes, accompagnés à l'orgue, pour un concert qui a été très apprécié.



Spectacle pour les collégiens en allemand

Le jeudi 6 décembre, les élèves germanistes du collège ont assisté à un spectacle en allemand donné par la Compagnie Ma Langue au Chat. Ils ont apprécié ce spectacle interactif et ludique, et ont ensuite participé à des ateliers avec les comédiens.



Téléthon

Le 7 décembre, nous avons recueilli la somme de 3 947,80 € pour la recherche ! Un grand merci à tous les bénévoles et à tous les donateurs.



Noël des enfants marollais le 23 décembre

Un spectacle, le père Noël et un goûter : voici les ingrédients pour un après-midi rempli de joie et de bonne humeur.



Vœux du Maire à la population



Entouré d'Olivier Léonhardt, sénateur, de Nicolas Méary, vice-président du Conseil Départemental, des vice-présidents de Cœur d'Essonne Agglomération, des maires, des élus du Conseil Municipal et du personnel communal, Monsieur le Maire a présenté ses vœux pour 2019 à la population, aux représentants économiques et associatifs.

Après avoir fait le bilan des nombreuses réalisations faites en 2018, malgré les restrictions budgétaires, il a tenu à remercier, féliciter et encourager tous les acteurs qui contribuent au développement social, culturel et économique de la commune.

Il a ensuite présenté les projets communaux pour 2019, afin de maintenir dynamisme et bien-vivre à Marolles-en-Hurepoix.

M. le Maire a ensuite tenu à mettre à l'honneur 4 personnalités marollaises très investies dans la vie associative locale. Il a ainsi remis une **médaille d'honneur de la ville** à :

- Jean HENRY Président de l'USM depuis 1980
- Jacques BARDET, Président de l'association « Histoire et Patrimoine » et à sa présidence depuis 1999
- Pierre BOUILLAUD, cheville ouvrière de l'USM pendant 41 ans
- Annie GENESTE responsable des Restos du Cœur depuis 2013.

Cette soirée s'est conclue autour d'un verre de l'amitié partagé dans la convivialité.



Départ en retraite de Mme Cathy BALAS



Le 17 novembre dernier, personnel et élus étaient réunis pour fêter avec un peu d'émotion le départ en retraite de Madame Cathy BALAS. Marillaise de longue date, employée par la commune depuis septembre 1997, « Cathy » a vu passer des générations de « têtes blondes » dont elle s'est occupée affectueusement comme ATSEM à l'école maternelle Roger Vivier. Les enfants et parents lui disent « merci » et à nouveau, nous lui disons au revoir.

Remise des médailles du travail



La médaille d'honneur du travail, instituée par le décret du 15 mai 1948, est destinée à récompenser l'ancienneté des services honorables effectués par toute personne salariée ou assimilée. Ces médailles sont la reconnaissance de toute une « tranche de vie », de l'apport de chacun et chacune au développement de son entreprise, grâce au professionnalisme, à l'efficacité et à l'amour du travail bien fait.

Pour la promotion 2018, félicitations aux 23 diplômés de la médaille du travail : 9 Argent (20 ans), 8 Vermeil (30 ans), 3 Or (38 ans), 3 Grand Or (après 40 ans de service).

Élections européennes

Les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019. Si vous n'êtes pas encore inscrits, vous avez jusqu'au 30 mars 2019 inclus pour le faire. Tous les électeurs recevront une nouvelle carte.

Newsletter

La Ville de Marolles-en-Hurepoix vous propose, depuis 2 ans, de recevoir sa lettre d'information (newsletter) par courrier électronique. Ainsi, les dernières actualités et les événements de la commune vous parviendront directement dans votre boîte e-mail. L'abonnement est gratuit.



[Pas encore abonné à la newsletter de la commune ?](#)

Pour recevoir la newsletter, c'est simple, il vous suffit de renseigner votre adresse de courrier électronique (*) sur le site internet de la mairie, dans l'espace dédié à la newsletter. Ensuite, pour valider votre inscription, vous devrez cliquer sur le lien reçu dans votre boîte de réception mail.

[Vous êtes abonné et la newsletter ne vous parvient pas ?](#)

Vérifiez dans votre boîte de réception. Certains systèmes de messageries proposent des pré-classements automatiques et il arrive que les échanges soient placés dans l'onglet des promotions, ou spams, ou courriers indésirables. Il est possible aussi que vous ayez rentré une adresse erronée. Dans les deux cas, n'hésitez pas à vous réinscrire sur le site internet.

(*) Les adresses e-mail recueillies ne servent qu'à la transmission de la lettre d'information de la Ville. Elles ne feront l'objet d'aucune cession à des tiers.

Livret d'accueil

Sur le site internet, dans la rubrique « vie municipale » et « publications municipales », vous trouverez le livret d'accueil à télécharger.

Il a été entièrement remis à jour tant sur sa présentation que sur son contenu. Véritable outil de référence, il recense toutes les informations nécessaires et éléments pratiques pour faciliter votre arrivée sur la commune ou pour retrouver rapidement une information utile.

<https://marolles-en-hurepoix.fr/vie-municipale/publications-municipales/>





Route de Cheptainville

La totalité des réseaux d'assainissement est en place, les riverains sont raccordés et la circulation a repris de façon alternée durant la journée.

Les travaux d'enfouissement des réseaux de téléphonie et d'électricité sont en cours sur le domaine public. Changement des chambres de tirage, pose des fourreaux et raccordements en privatif sont effectués à l'avancement. Sur cette voirie, sont actuellement disponibles en aérien plusieurs catégories de lignes électriques, la haute et la basse tension, accompagnées par l'alimentation de l'éclairage public. L'enfouissement de ces réseaux implique une méthodologie particulière, des matériels et matériaux spécifiques, le tout sous contrôles et validations permanents par les entités certifiées. Le chantier se déroule conformément au planning prévisionnel et cette phase devrait se terminer vers la fin du premier trimestre pour laisser la place aux travaux de voirie, avec la reprise totale des voies de circulation, des trottoirs et des aménagements urbains.



La poste

L'installation du chantier est faite, le bâtiment vétuste de l'ancien tri postal est démolé et les derniers raccordements des concessionnaires sont en cours pour permettre le démarrage de la nouvelle construction.

Le gros œuvre devrait se poursuivre jusqu'à la fin du premier semestre, suivront alors les aménagements et finitions pour une livraison du bâtiment programmée en septembre 2019. Durant cette période, pour des raisons de sécurité, la partie de trottoir desservant cette zone sera condamnée et les piétons devront emprunter le trottoir d'en face. Les automobilistes devant traverser la commune sont invités à la contourner par le Nord, limitant les arrêts de circulation dus aux camions d'approvisionnements.

Les travaux d'accessibilité sont subventionnés par l'État à hauteur de 50 %.



Toiture église



L'aménagement du parvis de l'église a permis de préserver et de traiter les pieds de murs de l'édifice en limitant l'érosion et les infiltrations des eaux de pluie et de ruissèlement. Maintenant nous devons étanchéifier cet édifice en remplaçant la toiture vétuste par une couverture neuve et ainsi protéger la charpente actuelle et l'ensemble du bâtiment.

Les études de faisabilité et la méthodologie des travaux s'achèvent. La rédaction du dossier technique va déboucher sur la consultation des entreprises spécialisées. **Cette réalisation devrait être effective pour la période estivale** en respectant les offices et cérémonies de cet édifice. Cette opération bénéficie d'une subvention à hauteur de 75 % par le Contrat de territoire du Département.





Rénovation de la gare SNCF



LA SNCF VA MODERNISER VOTRE GARE POUR VOUS OFFRIR PLUS DE CONFORT !

Un travail de réfection et de modernisation devenait nécessaire. L'intervention de la SNCF concerne les deux accès (Paris et province) qui vont être intégralement reconstruits. Faciliter vos déplacements et améliorer votre confort sont la priorité. Le nouvel agencement des accès, doté d'une architecture contemporaine alliant structures en métal et sous pente en bois, se promet d'être plus accueillant. Au quotidien, l'accès aux quais se fera par des portes de validation.

Côté Paris, l'accès principal est reconfiguré pour accueillir un large auvent sous lequel seront installées les nouvelles portes de validation : vous validez, la porte s'ouvre ! Une rampe sera créée pour faciliter l'accès au

quai des personnes à mobilité réduite. Sur le quai un sanitaire accessible à tous sera installé.

Côté province, l'ancien abri vélo est intégralement démonté au profit d'un espace Véligo sécurisé. Un large et long auvent est construit : cette structure moderne abritera la rampe d'accès au quai, les nouvelles portes de validation et des emplacements en libre accès pour les vélos.

Les travaux débuteront au printemps 2019, ils dureront sept mois. Les cheminements d'accès aux quais seront temporairement modifiés, une signalétique spécifique vous guidera dans vos déplacements.



Rue du Château d'eau - Rue du Puits sucré



Rue du Château d'eau

A la demande de la commune, Cœur d'Essonne Agglomération a fait réaliser les travaux de réfection des chaussées. Deux techniques différentes ont été utilisées.

Pour la rue du Château d'eau, ils ont repris des bouches à clés pour le réseau d'eau potable, les hauteurs de tampons pour l'assainissement et ils ont remplacé des bordures et refait l'enrobé sur les trottoirs présentant des affaissements importants. Le tapis de roulement a été rénové par l'application d'un coulis bitumineux à froid.

Pour la rue du Puits sucré, les principaux défauts étaient des affaissements et destruction du fil d'eau. Après traitement de ceux-ci et réfection des bordures associées, un rabotage total de la chaussée a permis la mise en place d'un enrobé à chaud pour retrouver une planimétrie de roulement. La réfection des plateaux surélevés et la réalisation d'un marquage routier neuf ont clôturé ce chantier.



Rue du Puits sucré



Les pompiers jouent du bistouri...



...Ou du moins, c'est ce qu'ils ont tenté de faire...

En effet, le samedi 3 novembre, à l'occasion de la soirée Sainte-Barbe sur le thème du monde hospitalier, 160 convives ont pu apprécier les magnifiques déguisements ainsi que le petit spectacle habituel. Un baptême un peu spécial pour les trois dernières recrues qui ont été « ressuscitées » à la méthode tout à fait chaleureuse des pompiers de Marolles.

La présence de Madame la députée Laëtitia Romeiro Dias, Messieurs les maires, notre commandement, les représentants des centres voisins et de nombreux invités nous ont démontré l'attachement qu'ils portent à notre équipe et les valeurs qu'elle dégage. À cette occasion, de nombreuses décorations et avancements de grade ont été remis :

- **Rémy Cocheteau et Paul Olcèse** : Trophée par l'amicale pour leurs services rendus durant plus de dix ans. Ils déménagent respectivement dans les Yvelines et la Dordogne.
- **Cédric Michelon, Paul Olcèse et Rémy Cocheteau** : Médaille des dix ans de service
- **Lionel Ragot** : Médaille de l'union départementale 25 ans
- **Frantz Jacquet** : Médaille de l'union départementale 15 ans
- **Maximilienne Marlin** (retraîtée) : Médaille du mérite exceptionnel avec rosette
- **Yves Kerever et Rémy Cocheteau** nommés « adjudant »
- **Gertal Delavault** nommé « sergent-chef »
- **Bastien Daubignard et Guillaume Hanot** nommés « caporal »

Nous souhaitons la bienvenue aux sergents **Guillaume Fergant et Sébastien Chenu** qui mutent du centre de Vert-le-Grand à Marolles. Leurs compétences étant déjà très solides, ils nous permettent de renforcer notre équipe. Nous apprécions déjà leur savoir depuis plusieurs mois et leur enthousiasme.

Papilles d'or : un commerçant marollais récompensé !



Depuis 19 ans, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Essonne et la Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA) de l'Essonne organisent le challenge des Papilles d'Or, qui révèlent le classement des meilleurs professionnels du goût de l'Essonne. Il les encourage à donner le meilleur d'eux-mêmes pour régaler nos papilles.

Cette année, la pizzeria « La dolce vita » a reçu 2 papilles d'or et nous les responsables félicitons pour leur travail et leur sérieux.



Alexis Llanos : un marollais primé !



Après avoir effectué toute sa scolarité à Marolles-en-Hurepoix, Alexis a commencé à écrire à l'âge de 14 ans et a remporté à 16 ans son premier concours de nouvelles, organisé par le lycée René Cassin à Arpajon.

A 18 ans, il a déjà auto-édité quatre romans, issus d'un même univers, et dont chaque livre constitue une pièce de puzzle où deux intrigues se mêlent sous fond de légendes et de mythologies. L'un d'entre eux, publié en Ebook, est disponible sur internet auprès de plusieurs librairies connues en ligne (éditeur : Librinova). Comme tous les auteurs publiés sur Librinova, il est en lice pour le prix « des étoiles » 2018 dont les résultats seront connus début 2019. En parallèle, Alexis écrit une autre série, d'avantage axée science-fiction, teintée de fantastique, qui tourne autour du jeu et des jeux, clin d'œil à sa passion pour les cartes et la prestidigitation...

Il est l'un des cinq lauréats du concours de nouvelles d'anticipation « Essonne Terre d'Avenirs » 2018. Cette nouvelle a été, à ce titre, publiée dans un recueil collectif, disponible sous format papier et Ebook dans la plupart des médiathèques de l'Essonne.

Son bac scientifique mention Très bien en poche, il étudie à la Sorbonne Université en Maths, physique et informatique, et se destine à devenir journaliste scientifique. **Nous lui souhaitons beaucoup de succès et ne manquerons pas de suivre son parcours.**

Cœur d'Essonne Agglomération



Cœur d'Essonne Agglomération a remporté le grand prix 2018 « Initiative Smart City Grand Paris »

pour le projet **SÉSAME**, premier pas vers un « territoire pionnier de la transition agricole et alimentaire ».

Le projet Sésame vise à la création d'un pôle agricole bio de 75 Ha sur la Base 217. Il développera une agriculture bio et locale avec des activités de maraîchage, d'arboriculture, d'élevage (production de lait, fromage et œufs), un atelier céréalier boulangerie, mais aussi des usines de transformation, des points de vente et une ressourcerie en matériel agricole.



Nous avons besoin de vous : faites-nous part de votre avis pour répondre au mieux à vos attentes en matière d'alimentation bio. Remplissez simplement le questionnaire disponible sur monagglodemain.coeuressonne.fr

Le réseau Rézo-pouce réinvente l'auto-stop.

Ce réseau d'auto-stop organisé ouvrira ses portes au 1^{er} trimestre 2019. Inscription sur www.rezopouce.fr. Ce service est pratique, efficace, sécurisant, simple et convivial alors n'hésitez pas à le tester.



Mise en place de **la régie de l'eau Cœur d'Essonne** depuis le 1^{er} janvier 2019.

Retrouvez tous les détails de sa mise en place et de son fonctionnement en page 28 dans la rubrique « Tout s'explique ».



Revivre : L'aide alimentaire à Marolles-en-Hurepoix



Depuis 2015, le CCAS de Marolles-en-Hurepoix est partenaire de l'Association Revivre, structure d'insertion par l'économique, et qui poursuit comme objectif de permettre aux familles à faible budget et en situation de besoin alimentaire, de bénéficier de paniers contenant des produits frais, des légumes et des fruits moyennant une faible contribution financière.

Les légumes et fruits servis relèvent du circuit court en privilégiant si possible les producteurs régionaux.

Cette année, la campagne alimentaire a compté 16 distributions étalées du 30 mars au 16 novembre 2018 en relais de l'action des Restos du Cœur. Pendant cette période, 243 paniers ont été délivrés avec une progression de 15 % du nombre de paniers remis. Cette variation est constante depuis sa mise en œuvre en 2015 et répond à un besoin toujours plus important au bénéfice des Marollais.

Le dispositif reprendra vers le 14 avril 2019 et nous vous invitons à venir vous inscrire dès mars 2019 au CCAS.

Aide au règlement des factures d'eau, d'électricité et le gaz

Depuis 2014, le CCAS de la commune a mis en place un dispositif d'aide aux familles ne pouvant s'acquitter des factures d'électricité, d'eau ou de gaz.

Des dispositions existent comme le Fond de Solidarité Logement (FSL), le CCAS de la commune, les associations locales qui, une fois sollicités, peuvent prendre en charge une partie importante des sommes dues et éviter à la famille des réductions de puissance ou bien des coupures. Plus vite le CCAS est alerté, mieux il est à même de trouver la solution.

Le chèque Énergie



Le chèque énergie est attribué chaque année en fonction de vos revenus et de la composition de votre foyer. Il vous est adressé automatiquement sur la base des données que vous avez déclarées auprès des services fiscaux lors de votre déclaration de revenus.

Pour vérifier si vous pouvez bénéficier du chèque énergie en quelques clics, vous devez : avoir déposé en 2017 une déclaration de revenus, même en cas de revenus faibles ou nuls et avoir un revenu fiscal de référence inférieur à :

- Pour 1 personne : 7 700€
- Pour 2 personnes : 11 550€
- Pour 3 personnes : 13 860€
- Pour 4 personnes : 16 170€

À ce jour, beaucoup de bénéficiaires n'ont pas encore utilisé leur chèque énergie, mais il est encore temps !

Vous souhaitez utiliser votre chèque énergie pour payer directement en ligne vos dépenses d'électricité ou de gaz naturel. Vous pouvez le faire en cliquant sur le lien suivant :

<https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/paiement>

Vous devez vous munir :

- de votre numéro de chèque énergie,
- des références de votre contrat de fourniture.

Le CCAS met à disposition un ordinateur pour vous aider dans vos démarches !

Le PAM 91



Le service Pam 91 est un service de transport collectif à la demande « porte-à-porte » destiné aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées allocataires de l'APA. Il est exploité par FlexCité 91 qui agit pour le compte du Conseil Départemental de l'Essonne, dans le cadre d'un marché public.

L'utilisation du service est soumise à une inscription préalable auprès de l'agence Pam 91, qui peut s'effectuer :

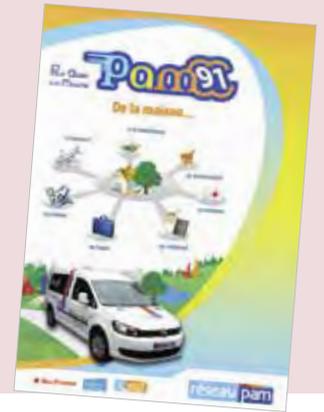
- par courrier : le formulaire vous est transmis sur simple demande,
- sur le site Internet : <https://www.pam91.info/>,
- à votre domicile : Pam 91 vous propose une visite pour effectuer l'inscription.

Pour toute demande de renseignement, d'inscription ou de réservation, un numéro Azur est disponible au prix d'un appel local :

0810 101 191

ou au numéro : 01 60 87 85 80

tous les jours de 7h à 20h, sauf le 1^{er} mai.



Vesti'Aid



À l'initiative de la municipalité, VESTI'AID est née en avril 2009 et va donc bientôt souffler ses 10 bougies. Voilà 10 ans déjà que 13 bénévoles animent cette association qui a pour but de collecter les vêtements, linge de maison, chaussures et petites maroquineries, propres et en bon état. Après un tri soigné, des articles de qualité sont proposés à la vente à tout petit prix.

À l'origine, plutôt destinées aux familles en précarité, nos ventes sont ouvertes à TOUS et attirent maintenant une population issue de toutes classes sociales en quête de bonnes affaires où chacun peut y trouver son bonheur dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Nous remercions les généreux donateurs grâce auxquels chaque année l'association connaît un succès de plus en plus grand.

Tous les produits des ventes étant entièrement redistribués à des organismes ou associations humanitaires, nous avons, cette année encore, versé des dons en hausse sensible notamment au CCAS, Restos du Cœur, Téléthon, recherche médicale, etc. Bien sûr, nous avons continué à subvenir aux besoins de sans-abri, femmes en détresse et isolées avec enfants, séniors en EHPAD, centre pour enfants handicapés. Avec la crise, VESTI'AID est devenu un point de rencontre bimensuel incontournable pour tous les habitants de Marolles et des communes voisines. À découvrir 2 samedis par mois de 10h à 12h (bungalow situé à côté de la salle des fêtes dans le prolongement des Restos du Cœur) aux dates précisées ci-dessous. Désormais, les dépôts et les ventes seront le même jour.

Dépôt et vente	
5 et 19 janvier	2 et 16 février
2, 16 et 30 mars	13 et 27 avril
11 et 25 mai	8 et 22 juin

En attendant le plaisir de vous accueillir, toute l'équipe vous souhaite à toutes et à tous **UNE EXCELLENTE ANNÉE 2019.**

La semaine bleue 2018

Cette année, la semaine bleue s'est déroulée du 8 au 11 octobre. Comme chaque année depuis plus de 60 ans, c'est un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des aînés à la vie économique, sociale et culturelle de la commune. C'est aussi, un moment de partage intergénérationnel entre nos anciens et les enfants de la commune.

Au programme, une réunion sur les « ateliers équilibre », en collaboration avec la Région Île-de-France. Cette action a pour objet de sensibiliser nos anciens aux gestes et postures à adopter au quotidien.

Le mardi, une sortie au Musée d'Artenay dans le Loiret a eu lieu avec les enfants de l'école élémentaire Roger Vivier et nos aînés, qui ont pu créer en atelier une ombre chinoise et s'enthousiasmer, s'émerveiller, s'amuser, se lever et applaudir ! Une vraie réussite ! Et donc une belle récompense pour toute l'équipe qui avait choisi ce musée. **Remercions tous les artistes petits et grands qui se sont prêtés aux jeux de l'acteur...** Au-delà d'un musée, ce site est aussi un espace culturel dynamique et unique en son genre.

Le mercredi, une après-midi dansante très conviviale s'est déroulée dans une très bonne ambiance.

Pour terminer cette semaine bleue, le CCAS avait organisé un loto avec plus de 120 participants venus gagner de nombreux cadeaux offerts par la commune de Marolles-en-Hurepoix et Guibeville, de l'Association Vesti'aid, de l'amicale du Parc Gaillon et de Marolles Renouveau. Cette année, le gros lot était une TV de 81 cm d'une grande marque !

À l'issue de ce loto, un lot de consolation a été offert à chacun puis on a conclu cette semaine autour d'un buffet fort sympathique.



Restos du cœur

Souvent un geste, si petit soit-il, peut changer la vie de celui qui a peu.

Le mardi 27 novembre 2018, les Restos du Cœur ont démarré leur 34^{ème} campagne d'hiver, une période particulièrement sensible de l'année pour les personnes en difficulté.

« **Parce qu'un repas ne suffit pas** », l'action des Restos du Cœur, cette année encore, privilégiera un accompagnement de l'aide alimentaire qui reste néanmoins le pôle principal de ses activités, par l'aide à la personne en vue de son insertion sociale et économique durable.

Et c'est le message que l'association départementale a tenu à développer lors de son assemblée générale du 25 septembre 2018 à la salle des fêtes de Marolles.

En ce qui concerne notre Centre, qui est heureux d'accueillir deux nouveaux bénévoles, Nicole et Jean-Louis, on note une certaine stabilité du nombre global de bénéficiaires avec une proportion plus importante de personnes seules.

Toute l'équipe des bénévoles compte sur votre générosité lors de la prochaine collecte alimentaire qui sera organisée courant janvier et vous adresse tous ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2019.





Travaux 2018

Les travaux de rénovation thermique de la résidence du Parc se sont poursuivis comme prévu tout au long du printemps et au début de l'été. En premier, il a été procédé au remplacement de la véranda devenue perméable au fil du temps et ne répondait plus à l'exigence de qualité thermique. Un très long travail de précision parfaitement réalisé par une entreprise locale ! En second, le système de chauffage électrique du restaurant a été remplacé par une pompe à chaleur dont la performance permet d'atteindre 75 % d'économie sur les factures de chauffage.

Une nouvelle régulation des systèmes de chauffage des parties communes a été posée et le remplacement des convecteurs par des appareils performants permettra de terminer en 2019 cette première phase de rénovation. Au-delà de l'amélioration de la performance thermique, le CCAS a engagé un long processus d'embellissement et de rénovation de la résidence. En effet, la salle de restauration a été entièrement refaite et nouvellement décorée ainsi que le bureau de la directrice. Dès le début d'année 2019, on continuera à rénover et rendre plus agréables les parties communes. L'entrée du site a été revue et de nouvelles portes à ouverture automatique et un contrôle d'accès ont été posés pour plus de facilité (grâce aux portes automatiques) et de sécurité pour nos résidents.

Résidents, entreprises, personnel, élus se sont retrouvés pour inaugurer la résidence jeudi 13 décembre après plusieurs mois de travaux.

Les activités physiques

En ce début d'automne, le sport est à l'honneur à la résidence. En effet, les résidents et les séniors Maronnais bénéficient de séances de yoga (tous les lundis) et de gymnastique (tous les mercredis). Ces activités rencontrent un vif succès !

Rencontres intergénérationnelles

C'est avec plaisir que nous avons retrouvé les petits écoliers des écoles maternelles Roger Vivier et Gaillon. Après avoir confectionné des pancartes colorées lors des ateliers créatifs, nos mamies lectrices ont repris le chemin de l'école pour conter de jolies histoires aux enfants.

Atelier pâtisserie avec un chef de l'académie culinaire de France

Nous avons été honorés de la présence de M. Jean-Michel Chevreuil, membre de l'Atelier Culinaire de France, pour un cours de pâtisserie. Nous avons invité les enfants du centre de loisirs à participer à cet atelier. Tout le monde est reparti ravi de cet échange de savoir-faire et avec de belles recettes à refaire chez soi.

Les ateliers créatifs

Noël approchant, les petites mains créatives de la résidence ont redoublé d'efforts pour confectionner des décors de Noël toujours aussi beaux ! Cette année, tous les talents se sont réunis (crochet, couture, tricot, peinture...) pour créer de jolis centres de tables.

Les anniversaires et goûters gourmands

Fidèles à nos moments de partage, nous nous sommes réunis nombreux pour fêter les anniversaires des résidents et pour partager des moments gourmands. Merci aux enfants de la maternelle Roger Vivier d'être venus chanter de jolies chansons de Noël pendant notre goûter.

Noël à la résidence

Comme chaque année, la résidence se plonge dans l'ambiance de Noël. Les résidents et Maronnais séniors ont partagé un repas chaleureux et en chansons. Le père Noël a gâté tous les convives avec des cadeaux gourmands. Les résidents ont convié leurs familles lors d'un après-midi et une nouvelle fois gourmandises et cadeaux pour les plus petits étaient présents. Un magicien est venu animer cet après-midi pour le plus grand plaisir des petits et des grands.





Médiathèque municipale Jean Farges
 3, Grande Rue - 91630 Marolles-en-Hurepoix
 Tél. : 01 64 56 11 43
 Courriel : mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr
 Site internet : <http://mediatheques.coeuressonne.fr>
 Facebook : www.facebook.com/bibmarolles

L'inscription est gratuite pour tous les marollais pour le prêt de documents. Une inscription individuelle est réalisée à l'accueil. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

Horaires d'ouverture à partir de la rentrée	Mardi	16h - 18h30
	Mercredi	10h - 12h30 et 15h - 18h30
	Vendredi	16h - 19h
	Samedi	10h - 12h30 et 15h - 17h

Zoom en images sur... nos dernières animations



Le cinéma indien s'est invité à la médiathèque avec le Ciné en balade sur Bollywood en septembre et octobre dernier.



Spectacle de contes du jardin « En compagnie du p'tit hérisson » en octobre dernier avec Coline Promeprat qui a enchanté le public.



Lors de la Fête de la science, un atelier « Plantes médicinales » s'est déroulé en octobre avec le Conservatoire des Plantes de Milly-la-Forêt.



Atelier « Créé son jeu vidéo » avec SIANA en novembre dernier. Les enfants ont imaginé l'univers de leur jeu vidéo puis ont joué avec leur création sur une mini borne d'arcade.

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur <http://mediatheques.coeuressonne.fr> ou avec l'écho marollais et notre page Facebook www.facebook.com/bibmarolles

> Le salon du livre jeunesse de St Germain-lès-Arpajon

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur <http://mediatheques.coeuressonne.fr> ou avec l'écho marollais et notre page Facebook www.facebook.com/bibmarolles

DU 11 AU 17 MARS PROCHAIN,
 le salon du livre jeunesse soufflera ses 20 bougies.
 Vous pouvez suivre toute son actualité sur www.sljeunesse.fr.

La médiathèque de Marolles-en-Hurepoix accueillera à cette occasion :

- une rencontre dans ses locaux avec un auteur jeunesse Alexis Ferrier le mercredi 13 mars.
- un spectacle avec la Compagnie Simagine autour des nombres le samedi 13 avril



L'auteur-illustrateur Alexis Ferrier

Les coups de cœur

Notre sélection de romans policiers adultes



Quelques romans choisis par nos soins à la médiathèque



1 *Passage des ombres*
 Arnaldur Indridason



2 *Les Fantômes de Manhattan*
 R.J. Ellory



3 *Mörk*
 Ragnar Jonasson



4 *La Chronique de Tallin*
 Indrek Hargla



Retrouvez l'ensemble des sélections dans la rubrique coups de cœur sur notre portail web « <http://mediatheques.coeuressonne.fr> »

> Notre grainothèque



Depuis quelques mois, une grainothèque s'est installée dans nos locaux. C'est un lieu de troc et d'échange de graines, une autre façon de cultiver son jardin ! Vous amenez quelques graines de chez vous et vous repartez avec celles d'autres usagers. N'hésitez pas à franchir la porte de la médiathèque et y participer... Des documents sur le jardin peuvent y être empruntés également.

Le meuble de la grainothèque a été conçu par l'association Repères, en partenariat avec Cœur d'Essonne Agglomération.



2^{ème} semestre 2018

Ce programme est provisoire et peut être modifié.

LIEUX

JANVIER

- 27 : Auditions de l'école de musique Sd fêtes
- 30 : Collecte de don du sang (EFS) Sd fêtes

FÉVRIER

- 8 : Loto (Amicale du parc Gaillon) Sd fêtes
- 10 : Repas dansant (FNACA) Sd fêtes
- 16 : Vide tiroirs (MJC) Sd fêtes
- 21 : Conférence « l'atelier des parents » (Centre de loisirs) Sd fêtes

MARS

- 16 et 17 : Spectacle de théâtre « Troupe Piprel » Sd fêtes
- 23 : Loto (Amis du Jumelage) Sd fêtes
- 24 : Carnaval (Comité des fêtes) Dans la commune
- 30 et 31 : Salon du tout petit (Atelier des Ouistitis) Sd fêtes

AVRIL

- 3 : Collecte de don du sang (EFS) Sd fêtes
- 6 : Spectacle « Namasté » Sd fêtes
- 13 : Forum Parents/assistantes maternelles (Cœur d'Essonne) Sd fêtes
- 18 : Conférence « l'atelier des parents » (Centre de loisirs) Sd fêtes
- 22 : Chasse aux œufs (Comité des fêtes) Stade
- 23 au 28 : Séjour à Berlin des ados -
- Du 26 avril au 1^{er} mai : Marolles en fête (Comité des fêtes) Dans la commune

MAI

- 8 : Cérémonie du 8 mai Parvis de l'église
- 11 : Essonne verte Essonne propre Au centre technique municipal
- Du 13 au 19 : Salon d'art À la Ferme
- 17 et 18 : Théâtre du Fauga Sd fêtes
- 19 : Kermesse interparoissiale (Association interparoissiale) Pré à bob
- 25 : La marollaise Avenue du Lieutenant Agoutin
- 26 : Élections européennes Sd fêtes et Cossec

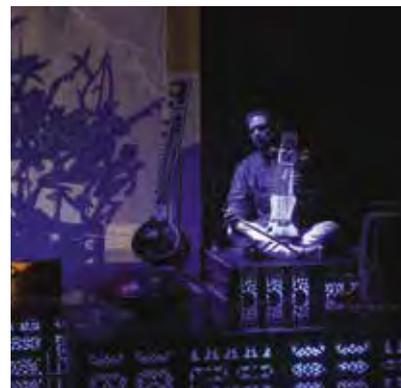
JUIN

- 7 : Spectacle du DARU Sd fêtes
- 16 : 90 ans de l'USM Avenue du Lieutenant Agoutin
- 21 : Marolles en ZIK Avenue du Lieutenant Agoutin
- 29 : Gala de danse (MJC) Sd fêtes

Namasté - Samedi 6 avril 2019 à 16h

Ce spectacle de contes et musique des sages de l'Inde est destiné aux petits dès 3 ans et sera suivi d'un goûter aux saveurs des Indes (durée environ 45min).

Dans un espace scénique fait d'ombres et de lumières, une comédienne et un conteur musicien nous font revivre quelques-unes de ces histoires de sagesse transmises depuis toujours à l'ombre des arbres ou dans les cours de palais. Le nombre de places étant limité, il ne faudra pas tarder à venir vous inscrire.



Marolles en fête

La fête de Marolles aura lieu du 26 avril au 1^{er} mai, avec le feu d'artifice le samedi 27 avril et de nombreuses animations autour du thème de 'L'Asie'. Le 1^{er} mai, vous chinerez au vide-greniers dès 6h du matin. Les 26 et 28 avril, la compagnie des Hermine vous proposera son spectacle de café-théâtre (une collation vous sera offerte).



Salon d'art du 13 au 19 mai 2019

C'est désormais dans un décor magnifique que vous pourrez vous promener pour découvrir des centaines d'œuvres d'artistes exposants talentueux (tableaux, photos, sculptures...). Nous vous attendons nombreux du 13 au 19 mai à la Ferme de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Les scolaires et les enfants pourront venir découvrir et s'initier aux arts à travers des ateliers. Et, du 4 au 18 mai, vous pourrez admirer des œuvres qui seront exposées chez vos commerçants marollais.



Le programme définitif et le détail des différentes manifestations vous seront communiqués dans l'Écho marollais tous les mois.



Halte-garderie « La farandole »

Grande nouvelle pour toutes les familles confiant leurs enfants à la Halte-garderie de Marolles-en-Hurepoix : dès le début de l'année 2019, ils pourront profiter d'un nouveau portail internet qui facilitera leurs démarches quotidiennes. Ils pourront ainsi payer leur facture en ligne, consulter leur compte famille, télécharger leur facture, consulter les menus et le règlement intérieur de la structure.

Pour en savoir plus : contactez le 01.84.63.02.04 ou rendez-vous sur www.coeurssonne.fr.

Recherche de bénévoles pour l'aide à la lecture

Le centre de loisirs recherche des personnes bénévoles pour aider les enfants de CP à lire leur lecture du jour.

(lundi, mardi et jeudi de 17h15 à 18h00). Plus d'infos au 01.64.56.27.30 ou par courriel à centredeloisirs@marolles-en-hurepoix.fr.



Le service civique



Lors du dernier Conseil Municipal le 6 décembre 2018, les élus ont voté, à l'unanimité, l'engagement de la commune dans le **Service Civique**. C'est un engagement volontaire pour les jeunes de moins de 25 ans pour une durée de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général, dans neuf grands domaines : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire.

Le CCAS et le service Jeunesse étudient ensemble les modalités de mise en œuvre pour accueillir un jeune lors du premier trimestre 2019. Pour plus d'informations : <https://www.service-civique.gouv.fr/>

Atlan13 et Kaz'Ados

NOUVEAUTÉ 2019

Le Conseil Municipal a voté un **nouveau règlement** pour le service jeunesse Kaz'Ados (collégiens jusqu'à 13 ans inclus).

Désormais, la structure est ouverte de 14h à 19h (le mercredi pendant les périodes scolaires, et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires). Le tarif par après-midi sur la structure est de 3 points. En cas de sortie, le nombre de points et les horaires seront indiqués sur le planning.



L'arrivée des jeunes se fait entre 14h et 14h30 afin de permettre le démarrage des activités (sauf indication spécifique).

Si vous souhaitez autoriser votre enfant à quitter la structure seul avant 19h, il est impératif de nous transmettre **une autorisation écrite**.

Toutes les inscriptions (accueil sur salle, sortie, veillée...) se font par mail à atlan13@marolles-en-hurepoix.fr, une réponse vous sera adressée en fonction des places disponibles. Si vous souhaitez que votre enfant déjeune au restaurant scolaire (à partir de 12h), vous devez impérativement réserver son repas en mairie, le jeudi de la semaine précédente avant midi.

TARIFS : Pour calculer le coût d'une sortie, d'une activité, etc. :
 $nombre\ de\ points \times valeur\ du\ point = \dots \text{€}$

Tranche	Valeur du point	
1	0,64 €	Exemple pour une sortie à 10 points :
2	0,68 €	
3	0,74 €	
4	0,81 €	
5	0,88 €	
6	0,94 €	
7	1,04 €	
		Tranche 1 : 10 x 0,64 = 6,40 €
		Tranche 7 : 10 x 1,04 = 10,40 €





Inscription aux écoles

Les inscriptions pour les écoles de Marolles-en-Hurepoix (écoles maternelle et élémentaire Roger Vivier, école maternelle du Parc Gaillon) **débuteront le samedi 23 février**. Pour l'entrée en 1^{ère} année de maternelle, sont concernés les enfants nés en 2016. Pour les autres classes de maternelle et d'élémentaire, seuls les enfants non encore scolarisés à Marolles sont concernés par cette pré-inscription.

Nous invitons les familles concernées à se présenter en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, munies du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent.

 Ces préinscriptions ne sont définitives qu'après validation par le Directeur de l'école.

Séjours d'été 2019

MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR LES SÉJOURS DE L'ÉTÉ 2019 :

• Demande d'inscription jusqu'au vendredi 8 février 2019 inclus

Renseignement sur les séjours auprès de Jennifer et Stéphane (au centre de loisirs).

Formulaire de préinscription (disponible en mairie, au centre de loisirs ou à Atlan 13 et téléchargeable sur le site internet de la commune) **à rendre directement au centre de loisirs ou à envoyer par mail à centredeloisirs@marolles-en-hurepoix.fr avant le vendredi 8 février 2019.**

• Confirmation des inscriptions donnée aux familles à partir du vendredi 22 février 2019

En cas de demandes d'inscription supérieures au nombre de places, les critères de sélection suivants seront appliqués, par ordre décroissant :

1°- Enfants ou adolescents n'ayant jamais participé à un séjour organisé par la commune,

2°- Enfants ou adolescents n'étant partis qu'une fois en séjour avec la commune, puis enfants ou adolescents n'étant partis que deux fois ... etc. ...

3°- Ordre chronologique d'inscription pour départager les éventuelles demandes arrivant ex-aequo.

• **Acompte de 50 % du prix du séjour** (pour valider définitivement votre inscription) à verser avant le samedi 30 mars 2019 auprès du service administratif enfance et jeunesse. **Le solde devra être réglé, au plus tard, le vendredi 7 juin 2019.**

CETTE ANNÉE, LES ENFANTS ET LES JEUNES S'ENGAGENT !

Les séjours respecteront nos ambitions en terme de développement durable (tri des déchets, choix des produits alimentaires...).

DU LUNDI 8 AU VENDREDI 12 JUILLET 2019 :

2 séjours multisports

Pour la première semaine des vacances d'été, nous mettons le cap sur la Normandie !

42 enfants (de 6 à 11 ans) répartis sur deux séjours pourront participer à différentes activités sportives encadrées par des moniteurs diplômés (4 à 5 séances par enfant) :

- Canoë-kayak et stand'up paddle (les participants doivent avoir réussi au test d'aisance aquatique)
- Tir à l'arc
- VTT
- Escalade
- Equitation
- Pêche

Possibilité d'inscrire des jeunes de Kaz'Ados (6^{ème} et 5^{ème}) sur demande.

Hébergement en chambre de 4 à 8 lits.

Voyage (aller/retour) en car (au départ de Marolles-en-Hurepoix).

Plus d'infos sur : centre de pleine nature de Torchamp :

www.pleinenature-normandie.com

et base de plein air de Pont d'Ouilly : www.pontdouilly-loisirs.com



Séjours d'été 2019

DU LUNDI 19 AU SAMEDI 24 AOÛT 2019 :

Séjour à La Tranche sur mer

21 jeunes (de 14 à 17 ans)

Possibilité d'inscrire des jeunes Kaz'Ados (6^{ème} et 5^{ème}) en fonction des demandes.

Direction La Tranche sur mer pour ce séjour en camping les pieds dans l'eau !

Ingrédients nécessaires à la réussite de ce séjour : du soleil, des températures supérieures à 25°C et surtout une « bande d'amis » qui souhaite passer d'excellentes vacances ensemble, profiter de la plage, de la mer et des soirées conviviales...

On ajoutera une journée au parc « Indian Forest » (parc d'aventures à sensations fortes) pour pimenter le séjour.

Plus d'informations sur le parc :

www.indian-forest-atlantique.com

Séjour en gestion libre (repas préparés par l'équipe d'animation et les jeunes)

Hébergement sous toiles de tente au camping « La belle Henriette ».

Voyage en car (aller/retour) au départ de Marolles-en-Hurepoix.



SÉJOURS À LA BASE DE PLEIN AIR DE PONT D'OUILLY (EN NORMANDIE)

DEUX SÉJOURS SONT PROPOSÉS CET ÉTÉ (en plus de ceux de la première semaine du 8 au 12 juillet) :

• Du lundi 15 au vendredi 19 juillet 2019 pour 21 enfants (de 6 à 11 ans)

• Du lundi 26 au vendredi 30 août 2019 pour 21 enfants (de 6 à 11 ans)

Possibilité d'inscrire des jeunes de Kaz'Ados (6^{ème} et 5^{ème}) sur demande.

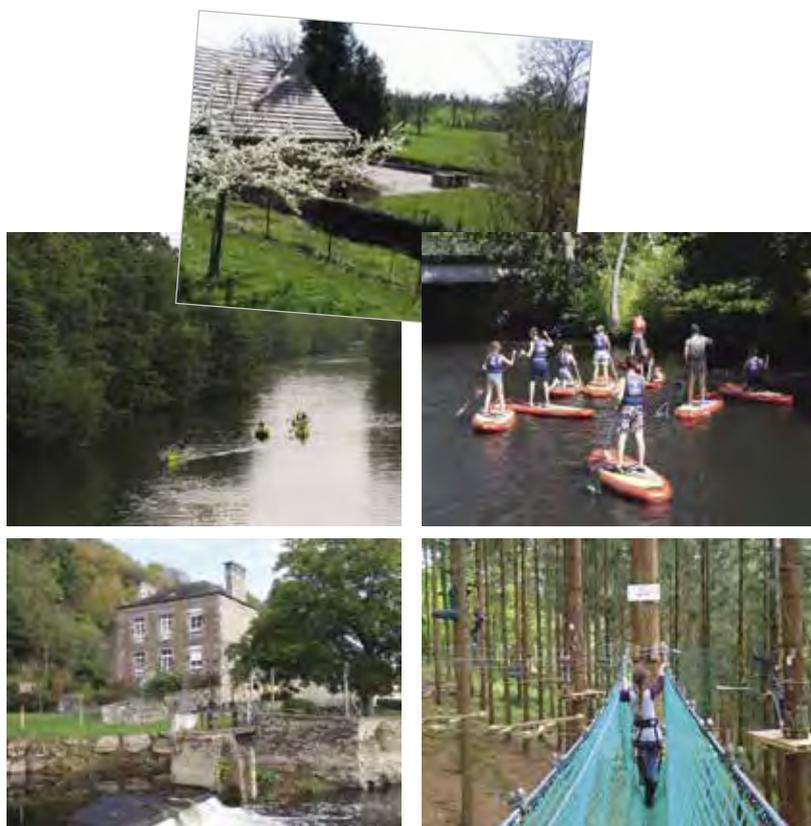
Les enfants pourront participer à différentes activités sportives encadrées par des moniteurs diplômés (5 séances d'1/2 journée par enfant) :

- Canoë-kayak ou stand'up paddle (les participants doivent avoir réussi au test d'aisance aquatique)
- Tir à l'arc
- VTT
- Escalade
- Parc accrobranche
- Pêche
- Géocaching (entre la course d'orientation et la chasse au trésor)

Hébergement au gîte de la Potiche (en pension complète) en chambres de 4 à 8 lits.

Voyage en car (aller/retour) au départ de Marolles-en-Hurepoix.

Plus d'informations sur : Base de plein air de Pont d'Ouille : www.pontdouilly-loisirs.com



Bons séjours d'été à tous !

USM Athlétisme



Nouvelle saison et des nouveaux adhérents que ce soit pour la marche nordique ou la course. L'USM athlétisme compte 86 membres qui se retrouvent en semaine et/ou le week-end dans une ambiance toujours aussi sportive et conviviale.

De nombreux temps forts se sont succédés depuis la journée des associations :

- Météo idéale et magnifiques **parcours vallonnés à Avallon pour un stage d'orientation de 2 jours**, qui a réuni 35 personnes. Sérieux et fous rires lors de la mise en application dans les bois d'Avallon, chacun est reparti avec une boussole dans son sac à dos et des azimuts plein la tête !!!
- **9 courses/marches ont été proposées.** Certains ont aimé changer de relief et de paysage et sont allés à Chevreuse, Nandy, Cheptainville, Monthléry... les autres sont restés à Marolles et ses alentours, les étangs de Vert-le-Petit, le lac de Brétigny, les bois de Cheptainville... Pour 2019, bien d'autres sorties sont d'ores et déjà prévues.
- **Un stage de secourisme avec à la clef le PSC1** a réuni 10 personnes. Notre club propose régulièrement cette formation qui peut être utile dans la pratique sportive ou personnelle.
- Nous avons repris le **renforcement musculaire** le dimanche matin, c'est encore dans la bonne humeur que nous venons découvrir ou redécouvrir quelques muscles.

Nous commençons à préparer « La Marollaise » le 25 mai 2019. Retenez la date ! Dès maintenant, pensez à votre certificat médical.

Vous avez bien fêté la fin d'année et cette toute nouvelle année 2019, alors bougez...

Venez nous retrouver, venez marcher ou courir.

Très bonne année, santé, bonheur en famille et entre amis.



USM Vo Co Truyen



Depuis la reprise de septembre, le rythme des cours s'intensifie.

Nos nouveaux pratiquants découvrent les bases de notre art, tandis que nos « anciens » se perfectionnent et en apprennent de nouvelles.

Toujours soucieux de faire plaisir à ses adhérents, le club a organisé son pot d'accueil en octobre 2018, celui-ci nous permet de passer un moment convivial en début de saison.

Plus exceptionnelle cette année, notre club a reçu la visite d'une équipe de journalistes d'une chaîne nationale vietnamienne afin de réaliser un reportage sur les grandes écoles de Vo Co Truyen qui se développent en Europe et en Afrique du Nord. Durant toute une séance, les Marollais ont été filmés et le responsable technique a été interviewé. Le reportage a été diffusé durant les fêtes de fin d'année. **Notre arbre de Noël a eu lieu le mardi 18 décembre 2018** en présence des adhérents et de leurs familles. Les démonstrations, les cadeaux et le buffet (toujours aussi rempli grâce aux adhérents), ont permis de clore de manière festive l'année 2018. Encore un grand merci aux pratiquants et aux familles pour leur implication qui nous permet de donner au club ce côté familial que nous aimons mettre en avant !

Ce début d'année 2019 sera marqué par notre compétition annuelle : la Coupe de France Minh Long. Celle-ci aura lieu au gymnase Cornuel de Lardy le **week-end des 2 et 3 février 2019**. Entrée libre. N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir notre art martial !

Ensuite suivront des stages nationaux pour les enseignants et les pratiquants dans divers clubs de France afin de se perfectionner auprès de notre maître et d'autres professeurs.

L'USM Vo Co Truyen adresse ses meilleurs vœux à tous ses pratiquants, leurs familles et aux Marollais, ainsi qu'une belle et heureuse année 2019.





USM Taekwondo



Pour cette 3^{ème} saison en tant qu'USM Taekwondo, nous comptons près de 70 licenciés (parmi eux 18 babies de 4 à 6 ans, 26 ados/adultes et 24 enfants). Merci à nos adhérents et adhérentes pour leur confiance et leur fidélité.

En octobre, plus de 40 participants se sont retrouvés à notre apéritif de bienvenue. Fidèles à notre vocation sociale, nous proposons, cette année, à nos nouveaux pratiquants de la location de matériel de protection pour la pratique du taekwondo.

10 novembre : championnat d'Essonne combat à GRIGNY. Un grand bravo à nos 4 combattants pour leur bravoure et leur engagement : Clémence (médaillon d'or, benjamin), Evan (médaillon de bronze, benjamin), Loïck (junior) et Nathan (cadet) au pied du podium. Un grand merci à Brigitte, Coralie et Loïc qui ont dignement représenté le club en tant qu'arbitres. Sans oublier leur coach, Harold.

7 décembre : 3^{ème} participation du club au Téléthon. Un grand merci à nos 20 taekwondoïstes - petits et grands - qui se sont mobilisés en proposant une belle démonstration dynamique et mise en scène par le coach.

16 décembre : 1^{er} passage de grade de la saison à Épinay-sur-Orge (pour les enfants, les ados et les adultes).

LES PROCHAINS TEMPS FORTS TAEKWONDO DE L'ANNÉE 2019

Dimanche 6 janvier : participation aux Championnats d'Ile-de-France technique à Paris

Dimanche 3 février : exceptionnel ! Grand stage technique à Marolles avec Maître LEE YOUNG EUN (championne du monde technique avec l'équipe de Corée en 2006 et 2 fois lauréate du Tournoi International de Paris)

Dimanche 31 mars : participation au Hanmadang à Morigny-Champigny (Open technique national)

Dimanche 12 mai : 3^{ème} édition du Trophée des tigres à Marolles (tournoi interclubs - technique le matin et combats par équipe l'après-midi).

Nous remercions chaleureusement nos généreux sponsors et partenaires pour leur soutien, leur confiance et leur générosité. **Toute l'Equipe USM Taekwondo vous souhaite Santé, Bonheur et Prospérité pour cette nouvelle année 2019.**

Retrouvez-nous www.facebook.com/UsmTkdDokwan

USM Ju Jit So



Fière de compter cette année 150 adhérents, dont une centaine d'enfants de 4 à 15 ans, l'USM JU Jit So a démarré sur les chapeaux de roues cette nouvelle année sportive. Anciens et nouveaux se sont retrouvés sur les tatamis pour progresser, s'entraîner et acquérir de nouvelles techniques. 6 ceintures marron se sont données comme objectif de décrocher leur ceinture noire premier Dan cette année.

Pas moins de quatre compétitions ont eu lieu ce premier trimestre, dont deux officielles avec de belles performances : de nos Minimes (6^{ème}), mais aussi de nos Benjamins en critérium qui se sont qualifiés pour le championnat de l'Essonne (2^{ème} et 3^{ème}).

Les 8 et 9 décembre dernier, notre challenge de Noël (le 24^{ème}) a vu se rencontrer 15 clubs essonniers avec un peu plus de 330 judokas et judokates. C'est une nouvelle fois dans une ambiance festive et conviviale que les compétiteurs se sont affrontés. **Un grand merci à M. le maire, aux services techniques de la ville mais aussi à tous les bénévoles qui se sont investis auprès de nous et qui ont rendu cette journée si plaisante.**

Notre prochain rendez-vous : Mars avec la semaine du Sport en Famille

L'Usm Ju Jit So souhaite à tous ses membres mais aussi à tous les Marollais ses meilleurs vœux pour l'année 2019.

<http://marollesjudo.wixsite.com/jujitso>
marollesjudo@gmail.com

École de foot du RCA



Samedi 17 novembre, les enfants de l'école de foot de Marolles U9 et U13 étaient réunis pour des rencontres amicales.

Avant les matchs, a eu lieu une remise de 2 jeux de maillots par un nouveau sponsor « La crêperie Le Trisk'l de Brétigny » en présence de Léa directrice de la crêperie, Laurent Michel (Président du RCA), Nicolas Murail (adjoint au Maire), Kévin Dragon (éducateur U9) et Christophe Sallé (responsable école de foot de Marolles).

Pour animer cet événement, un concours de crêpes pour les parents a été organisé. Tout ça dans la joie et la bonne humeur.



Atelier Self Défense Mixte (ASDM)



L'atelier self défense mixte (ASDM) vous présente ses vœux pour l'année 2019 pour vous et vos proches. **Les cours reprendront le jeudi 10 janvier 2019 de 20h à 22h** dans la salle au-dessus des tribunes du stade Norbert Batigne et le **samedi après-midi de 15h à 17h** au dojo.

Le bureau.





Comité des fêtes



Bal du Beaujolais du 17 novembre 2018

Les Maronnais, fidèles au rendez-vous de l'amitié, sont venus nombreux pour passer un agréable moment autour du Beaujolais nouveau. Ce millésime était très fruité avec des notes de fruits rouges foncés. Un magnifique buffet campagnard, préparé par les bénévoles du comité des fêtes, a ravi les papilles de tous les convives. Le café gourmand a toujours du succès. Valérie à l'accordéon et Julien aux platines ont mis une très bonne ambiance musicale. Vivement l'année prochaine.



Téléthon 2018

Le comité vous a préparé un ragoût de mammouth pour réchauffer les cœurs. Il a rencontré un grand succès. Nous remercions tous les participants pour leur générosité.



L'ensemble des membres du comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour 2019 et espère vous retrouver lors de ses prochaines manifestations sur le thème de l'Asie :

24 mars : Carnaval

22 avril : Chasse aux œufs

Du 26 avril au 1^{er} mai :

Marolles en fête



Atelier des ouistitis



Le salon du tout petit aura lieu le week-end des 30 et 31 mars 2019 à la salle des fêtes (Avenue du Lieutenant Agoutin). Vous pourrez vendre et/ou acheter des vêtements (de 0 à 10 ans), du matériel de puériculture, des jeux et des jouets.

Dépôt le samedi 30 mars de 9h à 11h30

Vente le samedi 30 mars de 15h à 18h

Reprise des invendus le dimanche 31 mars de 9h à 10h30.

L'atelier des ouistitis (association d'assistantes maternelles) a **vendu 783 tickets au profit du téléthon**, un challenge réussi !

Pour vous inscrire, vous pouvez demander une fiche de dépôt par mail à partir du 8 février à latelierdesouistitis@gmail.com. Le retour de ces fiches de dépôt devra être effectué avant le 22 mars 2019.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le 06.75.19.01.90 ou le 07.86.18.48.48.



Atelier créatik



Avec ses trois sessions de formation à la modélisation 3D, l'Atelier Créatik monte en régime.

Depuis le 6 octobre, 30 adhérents (âgés de 12 à 64 ans) répartis par groupe de 10 apprennent et créent des modélisations 3D. Grâce à nos deux formatrices, l'enseignement est tourné sur la pratique... et la bonne humeur ! Depuis le début de l'année, les débutants ont ainsi découvert l'univers Blender et réalisé leur première création 3D. Les « 2nde année » ont travaillé sur un projet mettant en application leurs connaissances, leur capacité de travail individuel et collectif et leur capacité d'entraide.



Si vous aussi vous souhaitez découvrir l'univers excitant de la 3D, contactez-nous à lateliercreatik@gmail.com afin d'être tenu informé des stages d'initiations que nous réaliserons en février et en avril.

ZOOM SUR LES FORMATRICES

- **Eva Virlouvét** est une professionnelle de l'animation reconnue qui a travaillé sur plusieurs « blockbusters » diffusés notamment sur Netflix. Elle travaille actuellement sur le film Playmobil qui sortira en 2019. Eva partage avec les adhérents ses connaissances et expériences acquises en France et à l'étranger.
- **Anne-Lise Allègre**, ancienne élève de l'atelier Créatik, a rejoint l'équipe pour transmettre les bases du logiciel Blender aux débutants. Encadrée par Eva, elle leur transmet sa créativité.



Histoire & Patrimoine



Exposition 2018 : L'EUROPE DÉCHIRÉE
GRANDE GUERRE – CENTENAIRE



L'exposition s'est déroulée du 7 au 13 novembre 2018 à la salle des fêtes. Nos remerciements vont aux enseignants de l'école élémentaire et aux deux professeurs du collège Saint-Exupéry qui ont accompagné leurs élèves pour leur faire partager cette page de notre histoire.

Cette exposition a permis de découvrir l'histoire du « Mouchoir d'ins-truction militaire », de parcourir la dernière année de guerre et d'entendre raisonner la chanson de Craonne ou celle de Verdun. Nos remerciements vont aussi à la municipalité et aux institutionnels qui nous soutiennent.

Pour mémoire, l'association Histoire et Patrimoine était présente au château de Chamarande pour les Journées du Patrimoine et à Lardy pour les journées d'étude sur la Grande Guerre.



Si notre association, forte de 140 adhérents, vous intéresse, rejoignez-nous. Notre prochaine assemblée générale se tiendra le dimanche 10 février à partir de 9h30 à la salle paroissiale.

Bonne année à tous !

Le conseil d'administration.

FNACA



Le Comité FNACA de Marolles-en-Hurepoix vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous invite à participer à son repas dansant avec orchestre ouvert à tous le dimanche 10 février 2019 à partir de 12h à la salle des Fêtes.

Inscription auprès de M. Baluteau au 01.64.56.90.40 avant le 2 février 2019 ou les samedis 26 janvier et samedi 2 février à la permanence salle Gaillon de 10h à 12h.

LE COMITÉ FNACA DE MAROLLES-EN-HUREPOIX
vous invite à un repas dansant orchestre 2019 à 2020
à partir du samedi 10 février 2019 à 12h
à la salle des fêtes paroissiales
Mairie de Marolles-en-Hurepoix

avec l'Orchestre AN ANCIENNE

Participation 45 € par personne
(vêtements compris)

Pour plus d'infos :
M. Baluteau - au plus tard
le 2 février 2019
Merci d'indiquer votre n° de tel
afin que nous puissions vous appeler
à votre réveil

De 12h00 à 14h00
Lundi 11 et mardi 12
Samedi 26 janvier et 2 février 2019
de 10h à 12h

Chaque à l'ordre
de la FNACA Marolles-en-Hurepoix
chez M. Robert BALUTEAU
29 Rue de Gaillon
92430 Marolles-en-Hurepoix
02.64.56.90.40

NOM et Prénoms : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Mail : _____

Nombre de personnes : _____
Merci d'indiquer : 02.64.56.90.40, nous enverrons de vous satisfaire

UNC (UNION NATIONALE DES COMBATTANTS)



Les 8 mai, 11 novembre et 5 décembre, nous nous sommes réunis devant les Monuments aux Morts pour honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la France et, plus particulièrement en 2018, pour la commémoration du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. N'oublions pas nos veuves et nos camarades qui souffrent. **Saluons nos camarades « OPEX » (opérations extérieures) toujours en mission. Ils défendent un symbole : LA PAIX.**

Rappelons-nous que les mots : Liberté-Egalité-Fraternité, « Notre devise », ne sont pas de vains mots, mais notre fierté, notre force.

Un grand merci à tous les Marollesais et Marollesaises pour leur présence lors de ces cérémonies, mais aussi aux bénévoles de notre association ainsi qu'aux membres du bureau et aux porte-drapeaux.

Pour la pérennité de notre présence à toutes ces cérémonies, il est indispensable de recruter du « Sang neuf ». La majorité des membres du bureau de notre association ont un « certain âge ». Il n'est pas nécessaire d'être ancien combattant... seulement être en accord avec les valeurs de l'UNC. Si vous avez un peu de temps libre, nous serons heureux de vous accueillir pour faire un « Bout de chemin » ensemble.

Nous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour 2019.

Le bureau

Crescendo



Crescendo s'est produit deux fois au cours de l'année 2018.

Une fois dans le cadre d'une rencontre de chorales organisée par les Amis du Jumelage le 12 mai 2018. Nous avons ainsi eu l'occasion de rencontrer la chorale Nesselberger Ton, chorale de notre ville jumelle Copenbrügge.

Et une seconde fois lors de l'inauguration le 9 novembre 2018 de l'exposition « L'Europe déchirée » réalisée par l'association Histoire et Patrimoine.

C'est avec plaisir que nous avons participé à ces deux manifestations.

Nous sommes un petit groupe vocal composé de 7 choristes. **Si vous souhaitez nous rejoindre**, vous pouvez prendre contact avec Catherine Esnard au 06.79.30.35.97.





Les amis du jumelage



Le conseil d'administration des Amis du Jumelage souhaite à tous les Marollais une très bonne année 2019. Qu'elle vous permette de réaliser tous vos projets.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur les activités de notre association, vous pouvez consulter le site internet de la mairie et dans la rubrique «associations», vous nous trouverez. Vous pouvez aussi vous adresser aux membres du conseil d'administration, nous laisser un mot à la mairie ou me téléphoner, je me ferai un plaisir de vous renseigner.

Pour ceux qui ne connaissent pas les Amis du Jumelage, sachez que la ville de Marolles est jumelée avec Southam en Angleterre, Coppenbrügge en Allemagne et Lakamané au Mali.

Si notre jumelage avec Lakamané est principalement axé sur la coopération, nous entretenons avec les villes anglaise et allemande des relations d'échanges et d'amitié. Ainsi, durant le **week-end de l'Ascension, nous partions pour Coppenbrügge** et, durant le **week-end de la Pentecôte, nous recevons nos amis de Southam.**

Alors, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact. Nous organiserons notre loto annuel dans la salle des fêtes le samedi 23 mars.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Alain Séverac - 01.69.14.86.78

Vice-présidente : Francine Ficarella-corbrière

Secrétaire et responsable commission Allemagne : Catherine Esnard

Trésorier : Laurent Giraud

Responsable commission Angleterre : Dominique Rochard

Responsable commission Mali : Vincent Fauvell-Champion

Responsable commission Loto : Daniel Robin

Chargé des relations interscolaires : Dominique Couton

Autres membres :

Nathalie Couton, Jacqueline Cosson, Patrick Lafon, Agnieszka Lipp, Daniëlle Mauge, Didier Stéfani et Udo Van Der Mey

APPACE



APPACE, UNE ASSOCIATION POUR PERMETTRE AUX AGRICULTEURS, ÉLUS ET HABITANTS DE SE RENCONTRER.

L'APPACE (Association Pour le Plateau Agricole de Centre Essonne) est une association de personnes mobilisées autour d'un but commun : mettre en valeur le Plateau Agricole du Centre Essonne.

Avec ses terres fertiles, bordées par les villes nouvelles et au Sud par la Vallée de l'Essonne, le plateau du Centre Essonne est, au niveau local, un poumon vert, espace de respiration entre les villes dédiées à l'agriculture. Cette agriculture périurbaine, bien plus qu'un paysage fait vivre des dizaines de familles : elle est dynamique et innovante dans bien des aspects.

Si vous aussi vous souhaitez défendre les espaces agricoles, vous sensibiliser au travail des agriculteurs, au patrimoine rural et enrichir le dialogue urbain/rural, vous avez votre place à l'APPACE.

Grâce aux bénévoles de l'association, l'APPACE a pu lancer une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) en 2006, créer un circuit de découverte des fermes en 2010 et faire une fête de la paysannerie en 2015. Nous vous attendons pour de nouveaux projets !

Téléphone : 06 33 47 35 98 - Mail : appace91@gmail.com

Site internet : www.appace.e-monsite.com

Le 24^{ème} FRANCILIEN

Festival de Courts Métrages vidéo de films francophones

Le festival s'est déroulé les 13 et 14 octobre dernier dans la salle des fêtes. Installé depuis quatre ans à Marolles, le festival a fidélisé ses participants et suscite l'intérêt des réalisateurs qu'ils soient dans un club ou indépendants.

52 films ont été envoyés et, après une présélection, 36 ont été retenus et projetés au public et au jury le samedi toute la journée. Le dimanche, à 10h, un forum avec les auteurs et le public était organisé puis, à 11h a eu lieu la lecture du palmarès suivie du verre de l'amitié.

Enfin, à 14h, l'association Cinéam nous a projeté une série de films historiques sur le département de 1923 à 1979 où l'on a pu voir l'évolution de l'agriculture et de la vie en général ainsi que l'évolution de la ville d'Évry.



PALMARÈS 2018

Prix du Documentaire : LE TRAIL DU CANAL de Marie HENAFF

Prix de la Fiction : ZU de Victor HÉRAULT

Prix du Film jeune : LENTAMENTE de Mathias STAVUN

Prix de l'Animation : UN APRÈS-MIDI AVEC PABLO de Philippe SEGAL

Prix de l'Expression libre : LETTRES DE LA BAIE D'HALONG À UNE FEMME INTERDITE de Philip MALCA

Prix CINEVIF : CHORUS de Cédric BATAH

Prix du Jury : LE PETIT REPORTER À CORDOUAN de Jules LAMBERT

Prix du Public : ESCAMOTAGE de Jérôme CLASSE

Prix du Meilleur Film (Prix de la Ville de Marolles) : MARANS 1940 – 1945 de Michel RECHAIN



Pour 2019, le festival se déroulera les 12 et 13 octobre, avec une nouvelle exposition, le sujet n'est pas encore défini, les discussions sont en cours. Dès à présent, réservez ces dates sur votre agenda, c'est l'occasion de découvrir des pépites cinématographiques.

Venez nombreux, parlez-en à vos amis, l'entrée est gratuite !

Jean-Pierre Clavier, président du Francilien

Plus d'infos sur notre site : <http://le.francilien.free.fr/>

Chorale interparoissiale



Cheptainville, Guibeville, Leudeville et Marolles-en-Hurepoix

Pour participer à l'animation des célébrations liturgiques, n'hésitez pas à rejoindre la chorale interparoissiale Saint Georges – Saint Martin.

Pour tout renseignement, contactez Madame CHAUVANCY au 06.10.91.94.80

Marolles Renouveau



Marolles Renouveau vous présente tous ses vœux de bonne et heureuse année pour 2019. Merci pour vos encouragements et vos suggestions qui nous incitent à continuer dans la recherche de nouvelles activités pour améliorer le quotidien des Marolles et Marollais.

Nous nous sommes retrouvés en 2018 autour de diverses manifestations :

- La journée « **Essonne Verte Essonne Propre** ». Ce programme est organisé en partenariat avec la Municipalité et le Département.
- **La journée des associations** en septembre.
- Le loto du CCAS en octobre n'a pas été oublié. De nombreux lots ont été offerts par notre association.
- Le **Téléthon** en décembre nous a réunis autour de notre traditionnel jus de pommes chaud et le jeu de fléchettes.

Nous continuerons en 2019 à participer à la vie de notre Commune. Nous espérons une nouvelle fois vous rencontrer nombreux.

Le bureau de Marolles Renouveau reste à votre disposition.

Daniel PAROTTE - Tél. : 06 84 54 60 13 - danparotte@orange.fr



Président :	Daniel PAROTTE
Vice-président :	Christian ANNEN
Secrétaire :	Josiane AUBRY
Secrétaire adjoint :	Dominique COUTON
Trésorière :	Sylvie COUSIN

La compagnie des Hermines



Un grand merci à tous ceux qui sont venus « dévorer » notre dernière création lors de nos représentations de fin novembre. Bonne nouvelle, il y a du rab pour les gourmands ou ceux qui ont raté le premier service.

NOUS REMETTONS LE COUVERT

Vendredi 18 janvier à 20h30 à Cheptainville
(Salle polyvalente près de la Mairie)

Dimanche 27 janvier à 15h à Villiers-sur-Orge
(Espace de culture Colette - Rue des Rios)

Samedi 2 février à 20h30 à Vert-le-Grand
(Salle Henri Boissière - Impasse du Stade)

Samedi 16 mars à 20h30 à Guiberville
(Salle polyvalente près de la Mairie)

N'hésitez pas à consulter notre site pour plus de précisions
<https://www.lacompaniedeshermine.com/>

Dons du sang



Collecte du 26 septembre : 83 volontaires - 69 prélevés dont 9 nouveaux.
Collecte le 5 décembre : 84 volontaires se sont présentés - 65 ont été prélevés dont 13 nouveaux.

Merci à la mairie pour la préparation de la salle comme d'habitude et les agents municipaux.

Pour l'année 2018 : les 7 collectes ont permis de récolter : 407 poches de sang, excellent pour cette ville d'environ 5 000 habitants.

L'Association remercie les gendarmes de la brigade qui se sont déplacés, outre le sentiment de protection des donneurs, ce geste de solidarité a été beaucoup apprécié.



CALENDRIER DES COLLECTES 2019 POUR MAROLLES-EN-HUREPOIX

(Salle des fêtes)

le mercredi **30 janvier** de 15h30 à 19h30
 le mercredi **3 avril** de 15h30 à 19h30
 le mercredi **16 juillet** de 15h30 à 19h30
 le vendredi **13 septembre** de 15h30 à 19h30
 le mercredi **27 novembre** de 15h30 à 19h30

CALENDRIER DES COLLECTES 2019 POUR BRÉTIGNY

(salle maison neuve)

le lundi **18 février** de 15h à 20h
 le lundi **15 avril** de 15h à 20h
 le samedi **24 août** de 10h à 15h30
 le samedi **26 octobre** de 10h à 15h30
 le lundi 23 décembre de 10h à 15h

La collecte pour la journée mondiale (seule collecte en Essonne)
aura lieu vendredi 14 juin au gymnase Camille Hedert
(rue des Irlandais) à Brétigny (Horaires précisés ultérieurement).

Salon du livre de jeunesse



L'association FLPEJR organise, avec la contribution de différents partenaires dont Cœur d'Essonne Agglomération, le Salon du Livre de Jeunesse chaque année courant mars. Le salon a pour but de promouvoir la littérature jeunesse auprès de tout public à l'échelle régionale. Sa fréquentation est, d'année en année, sans cesse grandissante.

L'association repose en grande partie sur des bénévoles qui se chargent des tâches très diversifiées pour la mise en œuvre du salon. Nous fêterons nos 20 ans d'existence en mars 2019. L'association lance un **appel à bénévoles** afin de renforcer les équipes déjà constituées. Vous serez les bienvenus parmi nous.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations :
coordination@sljeunesse.fr - Visitez notre site Internet : www.sljeunesse.fr



MJC



À la suite de manque de professeurs et de créneaux horaires sur les sites, les mois de septembre et octobre ont été un peu mouvementés. **La MJC tient à s'excuser de tous ces désagréments auprès de ses adhérents.** Maintenant que tout est rentré dans l'ordre, les cours ont repris sereinement pour le plaisir de tous. **Encore merci de votre patience et de votre compréhension.**

Pilates

Depuis septembre, 3 cours de Pilates ont été ouverts avec succès. Le Pilates est une gymnastique douce qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques. Cette méthode s'inspire du yoga, de la danse et de la gymnastique. Ainsi, les principaux bienfaits du Pilates sont nombreux : muscler en profondeur, avoir un ventre plat et soulager les douleurs chroniques du dos.

Un travail fluide avec des mouvements précis étudiés pour ne pas être agressifs pour les articulations et également un bon moment de détente.

Couture

Quelques mots pour décrire notre activité couture... Un petit ou grand projet, des jolis tissus et tout le matériel nécessaire, le ronron de la machine à coudre et en route pour de belles créations !

Initiation magie

Pendant une heure, tous les vendredis soir, l'atelier d'initiation à la magie propose aux enfants d'apprendre en petits groupes et de manière ludique l'art de la magie. Les enfants y découvrent les secrets de nouveaux tours de magie, adaptés en fonction de leur âge, de leurs connaissances et de leurs motivations. Accompagnés des conseils avisés de leur professeur Michel BOULOMMIER, les enfants apprennent régulièrement à manipuler et utiliser le matériel de «close-up» qui leur est fourni tout au long de l'année et qu'ils peuvent remporter chez eux pour se constituer un véritable kit de tours de magie, au final riche et varié (cartes, pièces, foulards, cordes...). Ils apprennent également à savoir comment présenter leurs tours avec un petit scénario imaginé avec leur professeur, pour pouvoir reproduire avec fierté et surtout grand plaisir les tours ainsi maîtrisés, devant leurs amis ou famille... que ce soit à l'occasion de fêtes d'anniversaires ou de famille comme Noël... ou juste pour le fun ! Les apprentis magiciens repartent chaque vendredi avec une feuille qui récapitule les tours du jour et les points techniques et de présentation à ne pas manquer. Au terme de cette expérience unique et tout simplement magique, qui se conclura par un spectacle de fin d'année, les enfants se verront délivrer leur diplôme de magicien en herbe, qu'ils pourront garder en souvenir des moments partagés.

Peinture décorative

Cet objet auquel vous tenez tant, mais qui vous encombre, pourquoi ne pas lui donner une nouvelle vie ? Le décorer pour le remettre en valeur... venez le faire avec nous ! Peindre et réaliser nous-mêmes des objets de décoration pour notre intérieur, c'est ce que nous faisons...

Une fois par mois, nous nous retrouvons en journée à la MJC (la ferme) et peignons nos objets favoris. Maryse, notre professeur, est là pour nous guider et donner des conseils. Ceci se passe dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Gym volontaire

Au cours de gym volontaire, Odile parvient à nous faire taire... en proposant des mouvements efficaces et très délassants !!!



MJC

**Danse moderne**

Laure Larrey, notre professeur de danse moderne, a toujours plaisir à danser pour transmettre et enseigner la technique Jazz, avec rigueur et bonne humeur sur des rythmes variés. Les cours se composent d'échauffement, de travail technique tout en favorisant la motricité des enfants, l'apprentissage et la gestion de l'espace par le mouvement et le déplacement, et en travaillant l'écoute des différents rythmes sur une chorégraphie, en vue du spectacle de fin d'année.

Zumba

La Zumba est un programme d'entraînement physique complet, alliant tous les éléments de la remise en forme : cardio, réparation musculaire, équilibre et flexibilité. Les chorégraphies s'inspirent principalement des danses latines, mais également de styles variés. Idéal pour se défouler et se garder en forme, dans un cours de danse dynamique avec une bonne ambiance. Même les plus jeunes ont leur cours, et peuvent ainsi faire comme Maman.

Randonnée pédestre

Les randonnées-découvertes ont repris depuis septembre 2018, sur les chemins de notre belle région, au rythme d'un vendredi et un dimanche par mois. Elles ont lieu sur des terrains plats comme vallonnés, des dénivelés variant de 50 à 250m et des distances de 7 à 14 km (exceptionnellement plus)...

En cette fin d'année 2018, six groupes de 14 à 22 personnes ont parcouru les circuits de Champcueil (forêt des grands Avaux), Paris (Saint-Germain-des-Prés et Jardins du Luxembourg), Boissy-sous-St-Yon, Vaugrigneuse, Milly-la-Forêt (escalier des « Cent marches ») et Mennecey (Parc de Villeroy)...

L'année 2019 nous mènera vers des lieux aussi réputés que les forêts d'Étampes et Dourdan, les châteaux de Dampierre et Mesnil-Voysin, les Jardins des Buttes-Chaumont et le Bois de Boulogne dans Paris...

Vous pouvez retrouver le calendrier, les cartes et profils des parcours sur le site internet : www.marolles-rando.fr ainsi que tous les albums photos et autres informations sur www.marolles.pasquier.nom.fr/balades-randos.

Tennis de table

L'équipe 2018/2019 de tennis de table est principalement composée de jeunes de 11 à 15 ans, mais elle compte également quelques adultes.

Sous les conseils avisés de sa coach, Marie-Jo, toujours disponible et à l'écoute, l'équipe fait preuve de beaucoup de dynamisme et d'implication. Les jeunes ont déjà fait des progrès remarquables, tant dans la qualité des échanges que dans leurs gestes techniques.

Il reste encore quelques tables disponibles ; alors, n'hésitez pas à nous rejoindre et à agrandir le cercle.

**Animation sportive**

Nous vous présentons Guillaume MAURICE, notre professeur diplômé d'animation sportive ; Son professionnalisme et sa gentillesse ont conquis le cœur des tous petits. **Bienvenue Guillaume à la MJC.**

**TÉLÉTHON**

La MJC remercie les adhérent(e)s des ateliers club fil aiguille, poterie et Club Féminin pour leur participation et pour leur créativité. Depuis la rentrée de septembre, toutes se sont impliquées avec imagination, savoir-faire, passion et patience... afin de présenter différents objets décorés avec goût. Ils ont remporté, comme chaque année, un vif succès auprès des visiteurs. Nous remercions également tous les bénévoles présents pour la préparation, l'encadrement et la gestion des petits lapins.

Le mot du Bureau

La présidente, le bureau et les bénévoles vous présentent tous leurs vœux pour la nouvelle année.

2018 a été une année marquée par nos 50 ans, avec une belle exposition des ateliers qui a amené beaucoup de visiteurs. Cet anniversaire a été ponctué par un superbe dîner/spectacle.

Nous souhaitons que 2019 vous offre encore de beaux rendez-vous grâce au dévouement de nos bénévoles qui mettent tout leur cœur à la tâche et sans qui la MJC ne serait plus.

BONNE ANNÉE 2019



La régie de l'eau



UNE GESTION PUBLIQUE DE L'EAU

Depuis le 1^{er} janvier 2019 la régie publique de l'eau de Cœur d'Essonne Agglomération, nommée Eau Cœur d'Essonne, a repris la compétence « gestion de l'eau ». Votre eau potable restera issue de la même usine de production, située à Itteville. **Sa qualité restera donc identique.** En tant qu'opérateur public, Eau Cœur d'Essonne ne réalisera pas de bénéfice sur la revente de l'eau. Toutes les recettes seront donc automatiquement transformées en investissements pour améliorer le réseau de canalisations, proposer un service de proximité de qualité et ajuster le prix de l'eau au plus juste.

UN TARIF OPTIMISÉ

Eau Cœur d'Essonne peut désormais acheter et redistribuer l'eau au tarif le plus juste, avec un prix au m³ inférieur à celui pratiqué par votre ancien opérateur puisque **le prix de l'eau a été aligné sur le prix le plus bas**. Le tarif a également été harmonisé avec un tarif identique et unique pour 20 communes de l'agglomération.

Exemple pour une famille consommant moins de 200 m³ par an :
L'abonnement annuel passera de 79,74 € à 19,66 € et le coût de distribution passera de 2 € HT à 1,26 € HT par m³.
Ainsi, une famille de 4 à 5 personnes consommant 120 m³ par an fera une économie d'environ 100 €.

INVESTIR EN TOUTE TRANSPARENCE

La régie s'appuie sur un principe fort « **l'eau paye l'eau** » : chaque euro versé pour payer l'eau est automatiquement réinvesti dans l'entretien et la modernisation du réseau afin d'assurer un service de qualité à tous les usagers. Ainsi, ce sont 2 209 mètres linéaires de réseau qui ont été aménagés et réhabilités suite à sa mise en place en mai 2017 dans les communes du nord de l'agglomération.

DES INTERVENTIONS PLUS EFFICACES

Des interventions rapides et efficaces grâce à la proximité de la régie et de ses services, à leur professionnalisme et à leur connaissance du Territoire (toute intervention d'urgence est effectuée en moins d'une heure, 7j/7 et 24h/24) en coordination avec les services de l'Agglomération.

CALENDRIER

1^{er} janvier 2019 : Tous les contrats précédemment souscrits avec Veolia ont été automatiquement repris par la régie Eau Cœur d'Essonne (sans aucune rupture de service).

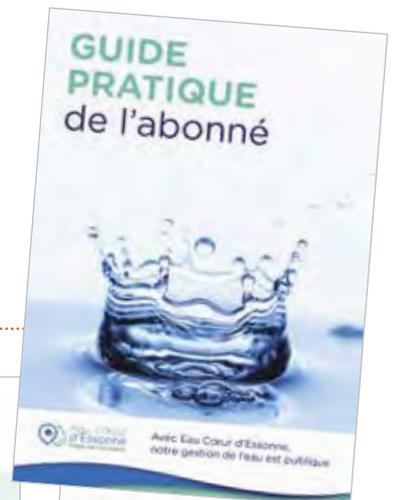
1^{er} trimestre 2019 : Véolia vous enverra sa facture de clôture, basée sur les anciens tarifs.

Dès le 1^{er} trimestre 2019, Eau Cœur d'Essonne démarrera les premiers relevés afin d'émettre les factures au rythme de 2 par an.

MON ESPACE PERSONNEL EN LIGNE : www.eaucoeurdessonne.fr

Disponible dès réception de votre première facture, votre espace personnel vous permettra d'accéder facilement aux services en ligne :

- ouvrir un compte ou vous raccorder au réseau
- vous renseigner sur votre abonnement, vos relevés de compteurs ou sur une consommation excessive
- consulter toute intervention liée aux fuites sur le domaine public
- choisir son système de facturation (e-facture, prélèvement automatique mensuel...)
- consulter et régler vos factures relatives aux consommations



POUR
EN SAVOIR
PLUS

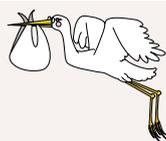
- Des guides pratiques sont disponibles en mairie et téléchargeables sur le site internet de la commune (rubrique Marolles pratique / Régie de l'eau)
- Toutes les équipes de la régie de l'eau sont à votre écoute
- Sur le site internet : www.eaucoeurdessonne.fr
- Par mail : contact@eaucoeurdessonne.fr
- Au numéro vert gratuit : 0 800 500 191
- À l'accueil : 20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge, ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h





Naissances

23/09 Matthieu POLLUX
 28/09 Thomas LE MARREC
 30/09 Kyla LEMARCHAND JEGAT
 01/10 Andréa JALADE
 04/10 Julian BOUTEC
 09/10 Agnès DRILLON
 09/10 Theodore EL HADDAD
 12/10 Mathias RAFAEL MARTINEZ
 22/10 Sarah MARTEL
 22/10 Timothé MARTEL
 28/10 Axel ANDREANI
 29/10 Sasha AVERTY FERREIRA
 03/11 Logan SMADJA
 06/11 Hannah FITOUSSI
 15/11 Samuel GROS
 16/11 Noah RAKOTONDRAMANANA
 20/11 Emilie ADVIELLE-DEVIS
 24/11 Alexis DÉPRET
 25/11 Alessio AMISTANI
 29/11 Noa CARLIER
 03/12 Thomas CASTAGNET LE QUERIC
 12/12 Emie COSTA
 12/12 Adrien GENIN
 21/12 Julien ERDEVAL DRUART
 26/12 Lino LOPES DOS SANTOS
 26/12 Mathis FREGUIS



**Félicitations
 aux heureux
 parents
 et bienvenue
 aux nouveau-nés.**

Mariages

13/10 Karine CHARPENTIER et Hervé LE ROUX
 01/12 Laëtitia LEBAY et Fabrice JAMBE



Félicitations aux heureux mariés

Décès

02/11 Jean-Luc LACROIX
 22/11 Alain ROLAND-BILLECART
 24/11 Nicolas DELAHAYE
 06/12 Hassan BOUJJAT
 08/12 Auguste THOPART
 15/12 Gérard LEFLON
 26/12 Christiane PUILLANDRE née LE BOEUF



Toutes nos sincères condoléances aux familles

ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS



Dans chaque magazine, nous vous proposons de publier gratuitement une sélection des plus belles photos. Drôles, insolites, ou émouvantes, ces images témoignent de votre vie à Marolles-en-Hurepoix. Envoyez vos photos par mail à communication@marolles-en-hurepoix.fr, accompagnées d'une courte légende ou déposez-les en mairie.



Réveil

Géry MACHUT



Visite surprise de la dame en vert
 Jean-Claude ROBERT



Souvenirs d'été

Chantal LETESSIER



Une rencontre inattendue
 Francis PREUD'HOMME

ET CHEZ NOS VOISINS...



HIVERNALES

Spectacle de clôture
 « Brocante sonore »



- **Vendredi 15 mars à 20h30** à l'espace Daniel Salvi de Ballancourt. Réservations : 01.64.93.73.73.
- **Samedi 16 mars à 20h30** à l'espace G. Brassens d'Itteville. Réservations : 01.64.85.09.27.
- **Dimanche 17 mars à 16h** à la scène de Limours. Réservations : 01.64.91.63.71.

DOWNLOAD FESTIVAL



D'un commun accord, **Live Nation et Cœur d'Essonne Agglomération ont décidé de reporter à l'été 2020** la prochaine édition du Download festival. En 2019, ils réfléchiront à une formule plus en adéquation avec les nouvelles aspirations du public et mieux adaptée aux nouvelles inspirations du site : plus vert, plus local, plus responsable...

LA CHORALE SAINT CAPRAIS

de Saint-Vrain
 donnera son concert
 annuel le 18 mai 2019
 à 20h30 à l'église



de Saint-Vrain, accompagnée au piano par Kazuko IWASHIMA et du quatuor de l'opéra de Massy, sous la direction de Claire PEREZ y MAESTRO. **Au programme** des œuvres de WAGNER, VERDI, FAURE, SAINT SAENS et MOZART. **Entrée** : 8 € / gratuit pour les moins de 18 ans



NUMÉROS UTILES

SOCIAL

• MÉDECINS

Dr Canivez	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 17 72
Dr Chaigneau	2 rue Eugène Brou	01 64 56 80 27
Dr De Rivas	7 rue Eugène Brou	01 64 56 17 74

• NATUROPATHE / IRIDOLOGUE

Mme Berritz (Naturopathe/Iridologue)	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 58 35 38 00
	www.lespepitesdemanaturo.com	
Mme Chatry (Naturopathe)	11 place de l'église	06 69 64 96 69

• INFIRMIÈRES

Mme Dessenoix	1 rue Eugène Brou	01 69 14 86 80
Mme Gladkowski	1 rue Eugène Brou	06 08 67 99 34

• SAGE-FEMME

Mme Bedet	1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / anne.bedet.sf@free.fr	07 67 06 10 20
-----------	--	----------------

• CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE

M. Dauvergne	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 87 61 23 81
--------------	---------------------------------------	----------------

• ORTHOPÉDISTE - ORTHÉSISTE - PODOLOGISTE

Mme Narciso	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 09 53 50 45
	orthopedie.marolles@gmail.com	01 64 56 24 46

• LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES

Medi7	7 Grande Rue	01 64 56 85 72
-------	--------------	----------------

• PHARMACIES

M. Audet	36 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 80 70
M. Maudet	31 Grande Rue	01 69 14 89 49

• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme Crépeux-Rougerie	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 90 06
Mme Robic	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
Mlle Ginestar	31 Grande Rue	01 69 14 86 30

• OSTHÉOPATHES

Mlle Tressens-Fedou	1 rue Eugène Brou	01 64 56 50 96
Mme Girard	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 14 42 63 70

• PÉDICURES – PODOLOGUES – RÉFLEXOLOGUES

Mme Couturier	4 bis Grande Rue	01 69 01 42 02
Mme Frot	1 rue Eugène Brou	01 64 56 66 03

• PSYCHOLOGUE

Mme SÉBILLE	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 98 33 00 88
-------------	---------------------------------------	----------------

• CHIRURGIENS DENTISTES

M. et Mme Serror assistés du Dr Yedjer	17 bis avenue Charles de Gaulle	01 64 56 95 39
---	---------------------------------	----------------

• MAGNÉTISME

Mme Dumont	25 bis rue des pins	06 76 82 87 24
------------	---------------------	----------------

• ART THÉRAPEUTE - ÉNERGÉTIQUE CHAMANIQUE

Mme Placet	25 rue du centre / gaianata.gaianata@gmail.com	06 75 61 68 86
------------	---	----------------

• VÉTÉRINAIRES

Dr Lamour, Dr Plassard et Dr Doumerc	30 avenue Charles de Gaulle	01 64 56 05 05
--------------------------------------	-----------------------------	----------------

• SÉCURITÉ SOCIALE

	91040 Évry Cedex	36 46
--	------------------	-------

• ASSISTANTE SOCIALE

Maison des Solidarités (MDS)	Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2	01 69 17 14 40
------------------------------	---------------------------------	----------------

• ASSISTANTE JURIDIQUE

	Au CCAS, sur RDV, 3 ^e vendredi de chaque mois	01 69 78 09 19
--	--	----------------

ENSEIGNEMENT

École maternelle du Parc de Gaillon		01 69 14 86 06
École maternelle Roger Vivier		01 69 14 83 51
École élémentaire Roger Vivier		01 69 14 85 77
Collège Saint-Exupéry		01 64 56 26 36

CULTE

• Catholique - Père Jeannot Kalyana Tavahola		01 69 14 80 22
Association Interparoissiale : Vincent Pannetier	assipmarolles@gmail.com	
• Église réformée de France - Pasteur : Mme Sook-Hee Youn		01 60 15 18 23
Correspondante locale : Monique Meunier		01 69 14 80 75
• Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi Azrak		06 52 68 02 39
Correspondants locaux : Géry et Annyvonne Machut		01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63
Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendès France à Brétigny-sur-Orge		

MUNICIPAL

• Mairie	1 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 14 40
• Résidence du Parc	6 bis chemin de la Poste	01 64 56 09 67
• COSEC – Gymnase	Avenue du Lieutenant Agoutin	01 69 14 85 10
• Centre de Loisirs/ Garderie	1 Grande Rue	01 64 56 27 30 / 01 69 14 11 22
• Réservations/annulations du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire – Mairie		01 69 14 14 40
• Médiathèque	3 Grande Rue	01 64 56 11 43
• ATLAN 13 (Structure jeunesse) Stade		01 64 56 87 66

URGENCES

• SMS : 114

pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler

• Urgence médicale : 15

• Pompiers : 18

• Samu : 15

• Police secours : 17

• Pharmacie de garde :

Infos sur monpharmacien-idf.fr
ou contactez le commissariat d'Arpajon
au 01 69 26 19 70

• S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91

• S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00

• S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94

• Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000

• Violences sexuelles sur enfants <http://www.allo119.gouv.fr>

• Gendarmerie nationale

rue du Potager - 01 64 56 18 03

• Dépannage ÉLECTRICITÉ : 0 810 333 091

• Dépannage GAZ 24h/24 7j/7

0 800 47 33 33 (gratuit depuis un poste fixe)

• Raccordement GAZ : 09 69 36 35 34

• Contrat de GAZ ou d'ÉLECTRICITÉ :

09 69 32 43 24

• Eau Coeur d'Essonne : 0 800 500 191

20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

INTERCOMMUNAL

- Halte-Garderie « La Farandole » 01 64 56 05 14
1 Grande Rue

Retrouvez les horaires des piscines sur le site
www.coeuresonne.fr rubrique loisirs puis
équipements-aquatiques.

• Bassin nautique de l'Arpajonnais,

La Norville 01 64 90 20 64

• Piscine de Breuillel 01 64 58 56 56

• Piscine de Brétigny-sur-Orge 01 60 84 67 21

• Piscine de Ste-Geneviève-des-Bois 01 69 25 59 95

• Piscine de Morsang 01 69 46 09 59

• Piscine de St Michel-sur-Orge 01 69 80 96 16

• Ramassage des déchets : Siredom, géré par la Communauté d'Agglomération de Coeur d'Essonne :

0 800 293 991

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

DIVERS

• Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80

• Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407

(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)

• La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert)

HORAIRES : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h
et de 14h30 à 17h30, le samedi de 9h30 à 12h.

• SNCF Transilien 36 58 (0,25 € TTC/mn)

• Hôtel des Impôts et recette perception

29 avenue du Général de Gaulle,
Arpajon. Fermé les jeudis après-midis 01 69 26 84 00



Sarl BESSIERES



- Maçonnerie
- Couverture
- Zinguerie

1, rue pierres rangées
91590 LA FERTE-ALAIS
www.sarl-bessieres.fr

Tél. : 01 64 57 79 83
Port. : 06 09 27 81 45

- INFORMATIQUE -



M2i

Particuliers et entreprises

- Installation et dépannage
- Récupération des données
- Vidéosurveillance et alarmes
- Vente de matériels et logiciels

services@informatique-m2i.fr
5 ter chemin de la Marnière
ZA de la Marnière
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX



Tél. : 01.64.90.55.58



**Ile-de-France
Normandie**

LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS

- Infrastructures routières
- Production, recyclage des matériaux
- Réhabilitation de réseaux

Agence Etampes
Route de Brières-les-Sacilés
91150 Etampes

01 69 92 15 20 - etampes@colas-iafn.com
www.colas-france.fr



Patrick POTHRON
06.29.79.65.26

Après Service à la personne DEVIS GRATUIT Contrat particulier ou annuel

Entretien des espaces verts : tonte, taille de haie, d'arbustes, arbres fruitiers, ...
Abattage, élagage, création de massifs, plantation, ...
Pose de clôture rigide, semi rigide, Pose de claustras bois

Les jardins du 91 - 91630 Marolles-en-Hurepoix
Email : lesjardinsdu91@hotmail.com - [les jardins du 91](https://www.facebook.com/lesjardinsdu91) - SIRET : 75343950400022



*Achats - Ventes
Locations - Divisions
Estimations gratuites*

AGENCE DE MAROLLES
14 avenue Charles de Gaulle
91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX
Tél. : 01 64 56 90 90
isg.marolles@wanadoo.fr

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

- Aménagements urbains,
- Equipements collectifs,
- Travaux routiers & particuliers,
- Equipements industriels & logistiques

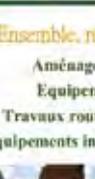
35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole
Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10 -
www.tpsoisy.fr - Email : tpsoisy@wanadoo.fr

Bruno NOËL
S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENTS - VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33 - Fax : 01 60 82 29 35
Email : sarl.bruno.noel@gmail.com
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix

Service à domicile Portage des repas



Aide à l'autonomie
Travaux ménagers
Portage de repas



Portage de repas à domicile

Pour toute demande, contactez-nous au 01 69 04 24 80
contact@complicedevie.fr - www.complicedevie.fr
153 avenue gabriel Péri - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois



SwissLife

www.swisslife.fr



Evelyne Robic

Agent Général d'Assurances

Retraite - Épargne - Santé - Habitation

1 rue Anatole France - 91220 Brétigny sur Orge
Tél. : 01 60 85 09 75 - evelyne.robic.ag@swisslife.fr

Vous avez un projet immobilier ?

Contactez votre conseiller immobilier CAPIFRANCE sur Marolles En Hurepoix et ses environs



Vincent ANDRADE

06 50 62 08 10

vincent.andrade@capifrance.fr

0601 82280 000 1000



www.capifrance.fr

capifrance



- ECLAIRAGE PUBLIC
- SIGNALISATION TRICOLORE
- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

S.A.R.L. QUEKENBORN

7 chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 69 88 80 12 - Fax : 01 69 88 09 11

Toute une équipe à votre service

AUTO

HABITATION

PLACEMENTS

SANTÉ

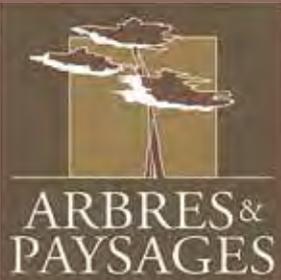
MOTO

ASSURANCES

01 64 56 80 60



15 rue des noblets
91770 SAINT-VRAIN



Concevoir,
aménager, entretenir,
tailler, arroser

Tél. : 01 60 81 17 17

Fax : 01 64 59 96 46

3, rue Thomas Edison • 91630 Guibeville

www.arbres-et-paysages.fr



Société de Distribution de flyers recherche retraités pour distribuer des flyers en Ile de France. Véhicule indispensable. CDI mi-temps ou auto-entrepreneur. 01 64 97 11 31 • contact@vente-pro.com.

COMMERÇANTS ! Faites appel à nous pour faire distribuer vos flyers en Boîtes aux lettres.



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Vitrerie
Revêtements de sols et murs

J.-C. & P. BLUM

Tél./Fax 01 69 14 86 07

31, Grande Rue

91630 Marolles-en-Hurepoix



SFRE
TRAVAUX PUBLICS
VTD

ZONE INDUSTRIELLE
35 avenue des Grenats
91150 ETAMPES

01 69 78 19 90

sfre@sfre.fr

